

Guide pratique

de la
recherche
participative

*En Auvergne-Rhône-Alpes,
et pour les associations*

• *Octobre 2024*



Un guide
proposé
par

Le
MOUVEMENT
ASSOCIATIF
Auvergne-Rhône-Alpes

Avec
l'appui
de

DLA LE DISPOSITIF LOCAL
D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ESS
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MBGE
Appui aux entrepreneurs

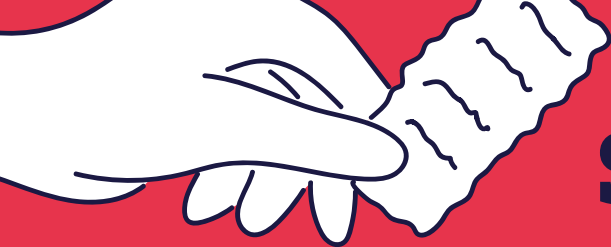
Cofinancé
par l'Union
européenne

PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

**BANQUE des
TERRITOIRES**

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

CRESS
Centre Régional
de Coopération
et de Solidarité
Entrepreneurs



Sommaire

Remerciements et sources principales	3
Pourquoi ce guide ?	4
Une priorité du Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes	4
Un levier pour les structures de l'ESS accompagnées par le dispositif local d'accompagnement (DLA)	4
Un guide pratique pour les associations (et les universitaires)	4
Introduction : la recherche participative, nouveau paradigme ?	5
La recherche participative, c'est quoi ?	7
La science en question	8
Une littérature fournie et des débats nourris sur la recherche participative	9
La recherche participative, ça sert à quoi ?	12
Pour les personnes membres d'associations	13
• Prendre du recul	13
• Comprendre et donner du sens à son engagement	13
• L'appropriation des connaissances	13
• Gagner en légitimité, notamment pour des sujets "orphelins"	14
• Trouver des solutions grâce à la complémentarité des savoirs	14
Pour les personnes chercheuses de métier	15
• La connexion au terrain	15
• Une portée transformatrice	15
• Explorer de nouveaux sujets	15
• Une recherche plus inventive	15
Je veux me lancer : par où je commence ?	16
Différents formats selon vos moyens, vos objectifs...	17
• En "interne" ...	17
• ... ou en "partenariat" ?	19
Être accompagné ou guidé : l'intermédiation	21
Se mettre en lien avec la recherche académique	23
J'y suis : comment mettre en place une méthodologie participative ?	24
Les profils des personnes impliquées	25
• Faire attention à sa posture	25
• Choisir les parties prenantes pertinentes, ni trop ni trop peu	25
Le cadre partenarial	26
• Appréhender une culture de la recherche (et vice-versa !)	26
• Construire la confiance	27
Les moyens à disposition	29
Le cadre de financement	30
Annexes	32

Remerciements

Le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes remercie sincèrement les personnes ayant accepté d'être entretenues.

Elles ne sauraient être comptables d'éventuelles erreurs ou désaccords qui subsisteraient et qui sont la seule responsabilité du Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes.

En revanche **leurs contributions ont permis la richesse de ce guide !**

Le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes remercie également le Dispositif Local d'Accompagnement régional et ses pilotes, dont le soutien financier a été essentiel pour mener à bien ce travail.

Le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes remercie aussi toutes les **personnes ayant participé aux événements** organisés sur les thèmes "*Associations, recherche et partenariats universitaires : partage d'expérience et de besoins*" à Saint-Étienne en 2022 et "*La production de connaissances scientifiques par les associations, un moyen de co-construire nos territoires*" à Clermont-Ferrand en 2024. **Ce guide n'aurait pas la même profondeur sans leurs apports !**

Enfin, des remerciements chaleureux aux partenaires universitaires de Lyon, **nos collaborations offrent des perspectives réjouissantes !**

Les sources principales

La rédaction de ce guide repose sur les documents et travaux ci-dessous :

- **La littérature sur la recherche participative** : travaux de recherche, de capitalisation sur les dispositifs et programmes de recherche participative
- **Les échanges lors des deux événements** co-organisés par le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes cités ci-contre.
 - Compte-rendu de la journée à Saint-Étienne : <https://lstu.fr/sSvNrtbR>
 - Actes de la journée à Clermont-Ferrand : <https://lstu.fr/CvJsmfgX>
- **Des entretiens** avec des structures d'intermédiation avec la recherche et des personnes ayant porté des projets de recherche participative (cf. liste des personnes entretenues).

Tout au long du guide, vous trouverez des **liens vers ces différentes ressources**.

Vous pourrez également consulter, annexées à la fin du guide, les fiches basées sur les entretiens menés pour l'élaboration du guide. Elles sont de deux types :

- les structures d'intermédiation qui peuvent vous orienter et vous accompagner
- et des exemples de projets pour vous inspirer



Pourquoi ce guide ?

Une priorité du Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes

Le projet stratégique du Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes relève dans son axe 3 *“La vie associative agit pour le bien vivre ensemble, développe des compétences et connaissances de la vie sociale, et les transmet”* un enjeu à **“encourager les politiques publiques pour des recherches sur et avec les associations, et rappeler qu’elles sont légitimes à conduire des recherches-actions sur ce qui les concernent”**.

Un des 3 objectifs prioritaires de cet axe est de **“développer les collaborations, contacts et actions communes entre le monde associatif et celui de la recherche”**. À ce titre, le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes est membre de la Boutique des Sciences de Lyon 2 et de la chaire ESS de Lyon 2, invitées avec l’association Sciences Citoyennes à son séminaire de mars 2024.

Le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes a également **co-organisé des événements de rencontre entre associations et recherche :**

- En octobre 2022 à Saint-Étienne, co-organisé avec la Boutique des Sciences de Lyon 2
- En janvier 2024 à Clermont-Ferrand, co-organisé avec la FRANE et le CELAVAR
- En septembre 2024 à Lyon, co-organisé avec la Boutique des Sciences de Lyon 2

Un levier pour les structures de l’économie sociale et solidaire accompagnées par le dispositif local d’accompagnement (DLA)

Ce guide a été réalisé avec le soutien financier du **DLA Régional Auvergne-Rhône-Alpes**, porté par BGE AURA, en accord avec les membres du Comité stratégique régional du dispositif (DREETS en lien avec la DRAJES, Banque des territoires, Conseil régional Auvergne Rhône-Alpes, CRESS et Le Mouvement associatif AURA).

En soutenant la réalisation de ce guide, l’objectif est de **renforcer la capitalisation de bonnes pratiques et de faciliter le déploiement de projets de recherche-action dans les associations**. Des échanges peuvent avoir lieu entre les chargé-e-s de mission DLA et les structures bénéficiaires sur l’opportunité de se lancer dans ce type de démarche pour innover, renforcer ses pratiques ou encore comprendre leurs impacts, etc.

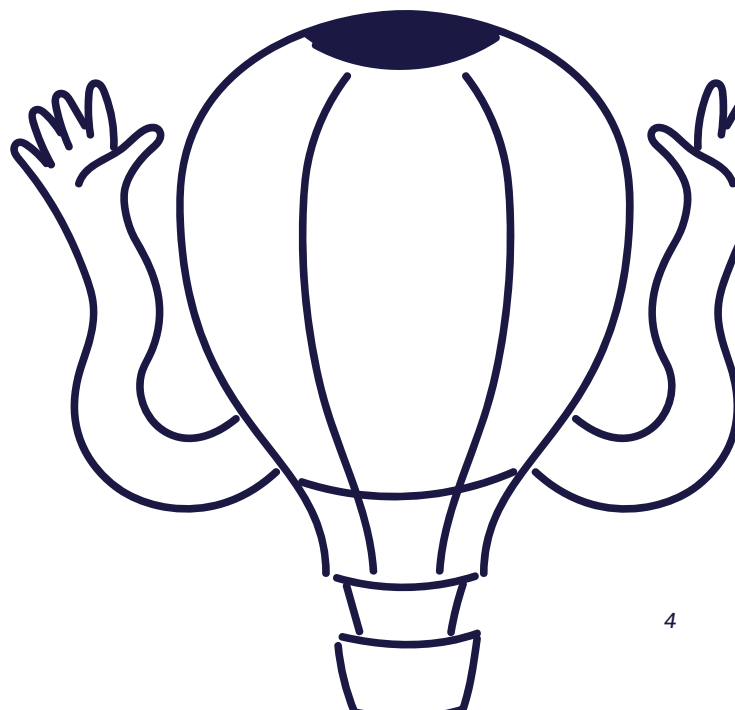
Au-delà des apports d’experts dans le cadre du dispositif ou via ses partenaires, faciliter la co-construction des connaissances entre associations et académiques concourt à **une plus grande portée transformatrice de ces savoirs** notamment pour faire face aux enjeux écologiques, climatiques et sociaux dont se sont saisis les acteurs de l’économie sociale et solidaire.

Un guide pratique pour les associations (et les universitaires)

Ces activités font ressortir des freins et leviers assez partagés des personnes ayant mené des recherches participatives, une littérature abondante sur les recherches participatives, et également **le manque d’une ressource didactique, facilement appropriable**. L’idée de ce guide est d’apporter des réponses claires aux interrogations qui semblent revenir le plus souvent dans les discussions lorsqu’une association envisage de se mettre en recherche.

Il ne s’agit pas de normer les recherches participatives, mais de capitaliser sur les pratiques d’un panel d’associations et d’universitaires.

Il s’adresse en priorité aux personnes engagées dans les associations qui s’interrogent sur la pertinence de la recherche participative pour leur action, ou qui souhaitent mener une recherche et identifient des freins à ce mode d’action. Les universitaires y trouveront aussi probablement des idées et pratiques inspirantes pour leurs collaborations avec des associations, bien que n’étant pas la cible prioritaire de ce guide.



Introduction : la recherche participative, nouveau paradigme ?

On observe depuis quelques années un intérêt et une occurrence grandissante de la “recherche participative” dans les appels à projet de financement de la recherche. La loi de programmation de la recherche de 2020, qui fixe le cadre pour l’agence nationale de la recherche (ANR) pour 2021-2023, a fait du développement des interactions entre sciences, recherche et société un objectif prioritaire.

En ont découlé des appels à projets spécifiquement destinés à soutenir des projets dont le portage est obligatoirement partagé entre une personne issue d’un organisme de recherche et une personne issue de la société civile organisée : les appels à projets Sciences avec et pour la société (SAPS).

Voici quelques exemples de programmes récents de soutien à la recherche participative :

- SAPS (ANR) : 4 appels à projets pour soutenir la recherche-action participative entre 2021 et 2023, 92 projets, 1% du budget de l’ANR (soit plus de 12 millions d’euros entre 2021 et 2023)
- CO3 : 47 projets pour un montant global de 3,3 millions d’euros, avec 4 vagues d’appel à projets depuis 2018
- L’Appel à projet recherche et société du Conseil Régional de Bretagne, depuis 2021
- L’Appel à manifestation d’intérêt “recherche participative” de la Boutique des Sciences de Lille, depuis 2019 : 20 projets entre 2019 et 2023, budget global de 96 900€
- L’AMI de la Boutique des Sciences de Lyon : 86 projets depuis 2013

Il ne s’agit toutefois pas des premières expériences de programmes de soutien à la recherche participative.

(1) “Recenser les oiseaux, identifier les plantes : les sciences participatives font-elles vraiment avancer la recherche ?” : <https://theconversation.com/recenser-les-oiseaux-identifier-les-plantes-les-sciences-participatives-font-elles-vraiment-avancer-la-recherche-214008>

(2) Les sciences participatives en France : <https://hal.science/hal-02801940/>

(3) Évolution du nombre de publications en sciences participatives dans le monde : <https://lstu.fr/yD4LFw1A>

Par exemple, depuis 1996, l’INRAE copilote des programmes Pour et sur le développement Régional (PSDR) devenu Transition en Territoires de l’Agriculture, l’Alimentation et l’Environnement (TETRAE) pour la période 2022 à 2027. Les principes de ces programmes successifs sont le coportage par un binôme chercheur-acteur, le partenariat entre l’INRAE et les Régions (pilotage et financement) et l’interdisciplinarité. **Toutefois, la référence explicite aux associations en tant que partenaire pour ces projets n’apparaît que pour la dernière période de programmation**, dans laquelle les associations peuvent toucher des subventions pour leurs travaux de recherche (elles n’étaient auparavant pas éligibles, ce qui ne laissait que la prestation comme moyen de rémunérer leurs travaux de recherche).

L’importance grandissante des recherches participatives est également visible dans les études bibliométriques, qui étudient le nombre de publications scientifiques utilisant des mots clés relatifs à la recherche participative et au nombre de citation de ces publications par d’autres. Par exemple, dans l’article “Recenser les oiseaux, identifier les plantes : les sciences participatives font-elles vraiment avancer la recherche ?” (1) publié par Bastien Castagneryol et Baptiste Bedessem dans The Conversation, dans Web of science (sorte de Google de la recherche), on dénombre une part croissante d’articles à propos de sciences participatives en écologie, qui passent de 0,8% des publications en 2011 (soit 106 publications) à 2% en 2022 (459 publications). L’analyse de la même base de données dans le rapport *Les sciences participatives en France* (2) est illustrée ci-dessous, et disponible en version interactive en ligne (3).

Nombre de publications en sciences participatives dans le monde :

proche de zéro En 2015

Dans les années 80

Environ

800



Au-delà des financements de la recherche participative, les objectifs et attentes poursuivies par les personnes qui la pratiquent (cf. partie suivante) ne sont pas sans rappeler l'**idéal d'émancipation des citoyens et citoyennes en s'appuyant sur des méthodes pédagogiques actives, où la dimension collective de l'apprentissage prend une place considérable.** D'ailleurs, certains articles récents sur la production et la transmission des savoirs citent comme références des auteurs et autrices également prisés par l'éducation populaire (ex : J. Dewey cité par Joëlle Zask ou Jean-Pierre Cometti).

Dans le cahier de l'action de l'INJEP n°55 Construire la recherche avec la société civile : les enjeux de la démarche d'intermédiation (1), E. Porte écrit ainsi :

“Historiquement, les mouvements d'éducation populaire et les acteurs associatifs ont cherché à s'équiper pour penser leur action en développant des méthodes pédagogiques et des postures professionnelles. Celles-ci ont conduit à développer un “art de s'éduquer par soi-même avec d'autres” qui a favorisé l'élaboration de processus (recherche-action, recherche interventionnelle, etc.), de techniques (autobiographie raisonnée, entraînement mental, etc.) ou d'outils (revues, fiches, jeux...)”

Ce paragraphe illustre en quoi éducation populaire et recherche participative se rejoignent : **le processus de production des connaissances et le rôle de chaque personne dans ce processus sont définis de manière horizontale, la complémentarité des expériences et connaissances fondant une des spécificités les plus essentielles de la recherche participative.**

Concernant le passage du paradigme du déficit vers le paradigme de l'engagement pour décrire les rapports entre les sciences et le public, l'article *“Culture scientifique : participation et engagement (2)”*, publié par Bernard Schiele dans The Conversation indique :

“Il ne s'agit pas de prétendre que la compétence de tout un chacun peut se substituer à celle de quiconque. C'est plutôt la variation des compétences, et des perspectives d'approche qui compte dans la mise en commun des expériences distinctes pour résoudre des problèmes qui concernent tous les acteurs impliqués.”

Ainsi, si la recherche participative est un sujet d'actualité (financière et en nombre de publications scientifiques), ses principes et mise en pratiques sont ancrés dans l'histoire (beaucoup) plus longue de beaucoup d'associations. Et de la démocratie.

Pour plus d'information sur ces programmes, vous pouvez vous référer aux documents suivants :

- Capitalisation du dispositif CO3 (2023) : <https://lstu.fr/P3G5QDEq>
- Une fiche récapitulative de SAPS de l'ANR (2024) : <https://lstu.fr/P3G5QDEq>
- La capitalisation du Programme Pour et Sur le Développement Régional de l'INRAE (2022) : <https://lstu.fr/NMD4kCFp>
- Sur l'historique de la Boutique des Sciences de de Lyon (2019) : <https://lstu.fr/sAf5qdJ6>

Pour prendre du recul sur les principes et méthodes d'éducation populaire et de recherche participative :

- Petit manuel d'éducation populaire conscientisante, publié par I. Pereira (2021) : <https://lstu.fr/GgKK08D8>
- L'article *“Comment la philosophie de John Dewey nous aide à former les citoyens de demain”* publié par A. Lehmann sur The Conversation (2023) : <https://lstu.fr/7LVumvT0>
- L'article *“S'y retrouver dans les différentes recherches participatives”* du carnet de recherche de la Chaire ESS de Lyon 2 (2022) : <https://lstu.fr/27U6Ncsq>

(1) Cahier de l'action de l'INJEP n°55 “Construire la recherche avec la société civile : les enjeux de la démarche d'intermédiation” : https://injep.fr/wp-content/uploads/2020/09/Cahier_Action55.pdf

(2) “Culture scientifique : participation et engagement” : <https://theconversation.com/culture-scientifique-participation-et-engagement-76831>



La recherche participative, c'est quoi ?

La science en question

Il n'y a pas de définition unanime de la science. Il existe d'ailleurs une science sur... la science : l'épistémologie. Il existe en revanche un consensus fort autour de la qualification de la méthode scientifique, qui peut être résumée par ces étapes :

1 Observation

qui permet de problématiser une question

2 Hypothèse

qui permettrait de répondre à la question

3 Expérience

qui permet de tester l'hypothèse

4 Conclusion

qui correspond à la formalisation de l'ensemble du processus

5 Interprétation

pour énoncer dans quelle mesure l'expérience permet ou non de valider l'hypothèse

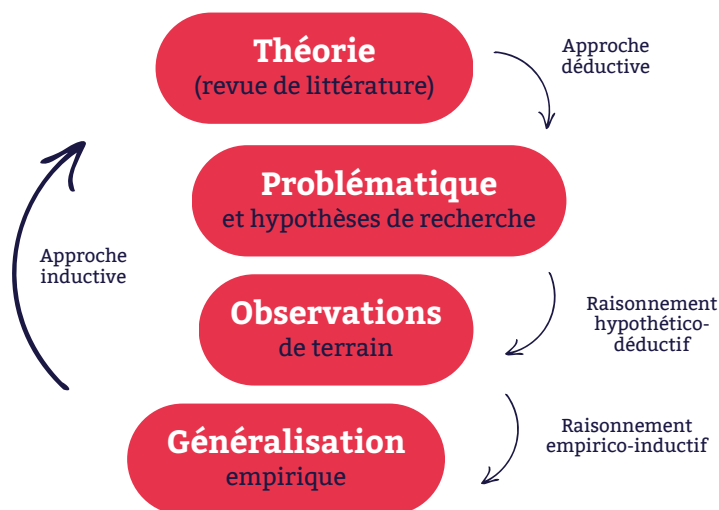
6 Observation

la phase d'analyse de ce qu'a produit l'expérience

Les résultats sont valides dans un certain contexte, qui dépend notamment des paramètres de l'expérience. À noter qu'**une même hypothèse peut être testée plusieurs fois**, par plusieurs personnes et selon différentes expériences. Schématiquement, le consensus scientifique se dégage lorsqu'une même hypothèse a été démontrée par de multiples expériences.

Les expériences elles-mêmes, et la manière de rédiger les conclusions, vont dépendre des disciplines de recherche et des partis pris : les outils en sociologie et en médecine ne sont pas les mêmes. De même en santé, la recherche thérapeutique et interventionnelle ne vont pas axer la rédaction des conclusions sur les mêmes éléments, la première cherchant à répondre à la question "est-ce que ça marche" et la seconde "comment ça marche". Par exemple, pour la contraception, l'indice de Pearl indique l'efficacité théorique (approche clinique, dans des conditions d'utilisation optimales), qui est différente de l'efficacité pratique (en conditions réelles, donc impactée par le contexte). Des recherches interventionnelles en promotion de la santé reproductive peuvent alors expliquer les différences observées.

Par ailleurs, au sein d'une même discipline coexistent des outils différents. Par exemple, en sciences humaines et sociales, les outils qualitatifs (exemple : entretien semi-directif) ou quantitatifs (exemple : étude statistique, enquête) n'auront pas les mêmes visées. Le point de départ de la démarche scientifique peut par ailleurs être différent, tel que schématisé ci-dessous, par **La roue de la science, d'après Wallace, cité par Paul Lyonnaz (2012) (1)**.



Ainsi, les publications scientifiques sont soumises au regard de pair.e.s avant publication, ce qui offre la possibilité de pointer les faiblesses ou les limites de la démarche utilisée, et donc de borner la portée des résultats, mais également de prendre du recul sur les outils utilisés et leur pertinence au regard de l'objet de recherche et de la discipline.

(1) La roue de la science, d'après Wallace, cité par Paul Lyonnaz (2012) : <https://lstu.fr/OH3yzYUF>

Donc avant de vous lancer, il peut s'avérer pertinent voire nécessaire de vous acculturer à la recherche, aux méthodes scientifiques, et de vous demander quelle(s) discipline(s) sera la plus à même de vous amener des réponses par rapport à votre contexte et aux questions que vous vous posez.

Pour vous acculturer à la recherche, vous pouvez :

- **Lire des articles scientifiques** : il existe plusieurs plateformes francophones, comme *Cairn* ([Cairn.info](http:// Cairn.info) - payant selon les ressources), *HAL* ([hal.science](http:// hal.science) - gratuit), *Érudit* ([erudit.org/fr](http:// erudit.org/fr) - gratuit) – vous trouverez d'autres sources sur Wikipédia !
- **Consulter les bibliothèques collaboratives constituées par l'Institut Français du Monde Associatif**, qui répertorient des productions scientifiques liées à l'associatif : <https://lstu.fr/A1gLbCVX>
- **Consulter des médias de vulgarisation scientifique**, comme *The Conversation* ([theconversation.com/fr](http:// theconversation.com/fr)), les notes de l'INJEP ([injep.fr/collection/injep-notes-rapports/](http:// injep.fr/collection/injep-notes-rapports/)), les podcasts des *Cafés recherche* d'Univ'asso ([univasso.org/podcast-cafes-recherche/](http:// univasso.org/podcast-cafes-recherche/)).
- **Vous rendre à des conférences, séminaires et tables rondes** organisés par les universités, les maisons des sciences de l'homme, les centres de recherche : n'hésitez pas à consulter les agendas. Vous pouvez aussi consulter des **agendas partagés** comme *Calenda* ([calenda.org](http:// calenda.org)), le calendrier dédié aux événements en sciences humaines et sociales.

Une littérature fournie et des débats nourris sur la recherche participative

La charte des sciences et recherches participatives en France (publiée en 2017) définit ces sciences et recherches comme "des formes de production de connaissances scientifiques auxquelles participent, avec des chercheurs, des acteurs de la société civile, à titre individuel ou collectif, de façon active et délibérée."

Il existe plusieurs façons d'envisager ou de classer la recherche participative, selon notamment le degré d'implication des personnes qui ne sont pas chercheuses de métier.

- Par exemple, les différents types de sciences et recherches participatives selon le niveau d'implication des citoyens dans le projet (d'après Hacklay M. 2013, issu de l'article "Les sciences participatives et la démocratie scientifique" (1), *The Conversation*, 2017)

NIVEAU

4

Recherche collégiale

Citoyens et scientifiques partagent la responsabilité du projet, les prises de décision et les coûts

NIVEAU

3

Recherche collaborative

Citoyens et scientifiques définissent ensemble le problème et organisent la collecte, l'analyse, l'interprétation des données et la diffusion des résultats

NIVEAU

2

Intelligence partagée

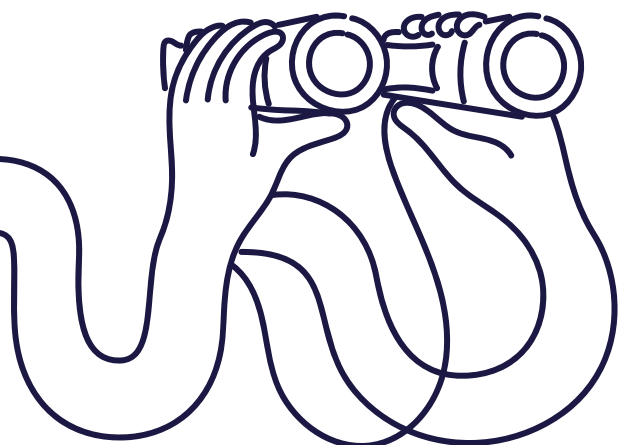
Les citoyens participent à l'interprétation basique des données

NIVEAU

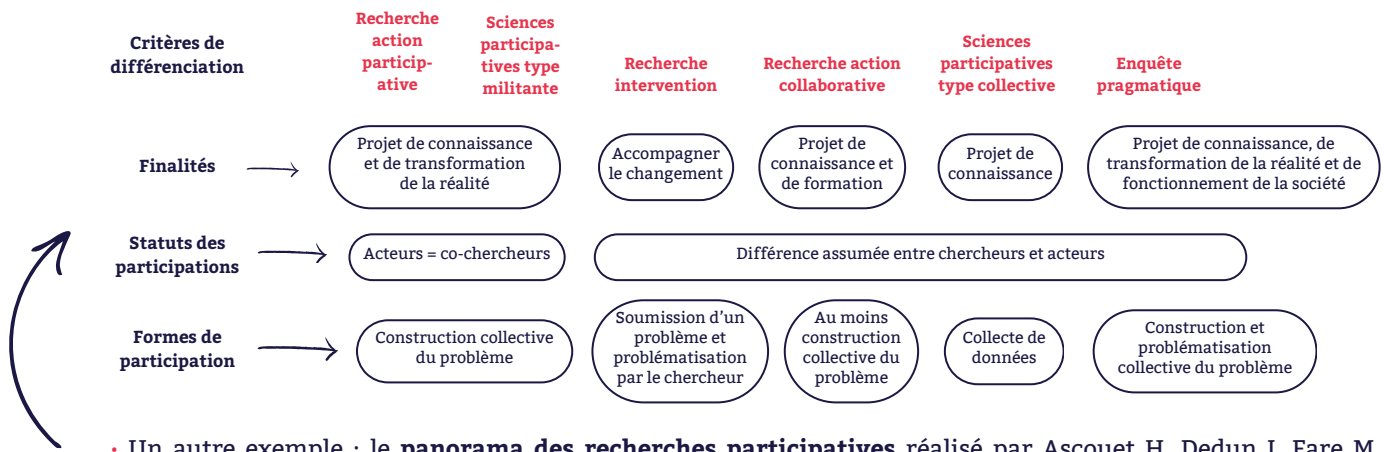
1

Crowdsourcing

= recueil d'informations. Les citoyens participent à la collecte des données.



(1) *Les sciences participatives et la démocratie scientifique* : <https://lstu.fr/vTbKo4SG/>



• Un autre exemple : le **panorama des recherches participatives** réalisé par Ascouet H, Dedun I, Fare M, Lanciano E, Lois J, et Saleilles S dans un carnet de la Chaire ESS de Lyon 2 (2022) (1).

La définition de la recherche participative donnée dans la charte du réseau francophone des boutiques des sciences (1) est la suivante : **les parties prenantes concernées par les questions de recherche sont impliquées dans la recherche et prennent part aux choix méthodologiques.** Par rapport à la typologie proposée par Hacklay, cela signifie que seuls les niveaux 3 et 4 entrent dans les recherches participatives.

Ce réseau partage également “une visée d’émancipation et d’autonomisation de tous les acteurs impliqués dans les recherches (...) et la reconnaissance de l’expertise des demandeurs”.

Donc avant de vous lancer, interrogez-vous sur ce que la recherche participative recouvre concrètement pour vous, et quel rôle vous souhaitez et pouvez avoir dans le processus !

Par ailleurs, la Boutique des Sciences de Lyon 2 propose une définition de la question et de la problématique de recherche dans le cadre de la recherche participative, issue de l’atelier d’émergence du 4 avril 2024 “*Qu’est-ce qu’une question de recherche ?*” :

1. Problème
Interrogation spécifique qui émerge dans le cadre de l’activité d’une organisation ou de sa pratique

Exemple : le rôle des aidant-e-s est invisibilisé dans le système de santé. Ils/elles ne sont pas reconnu-e-s et accompagné-e-s.

3. Problématique
Question de recherche + un cadre théorique + un terrain + des enjeux et motivations particulières

Exemple : dans un contexte de mutation des relations humaines dans la santé, comment caractériser le rôle des aidant-e-s dans le parcours de soin de leurs proches et penser son articulation à l’organisation et à l’économie locale de la santé ?

2. Question de recherche
Interrogation qu’il est possible de vérifier dans la réalité en appliquant une méthode scientifique

Exemple : comment réfléchir au rôle et à la condition des aidant-e-s, afin de mieux les accompagner et les prendre en compte dans le système de santé ?

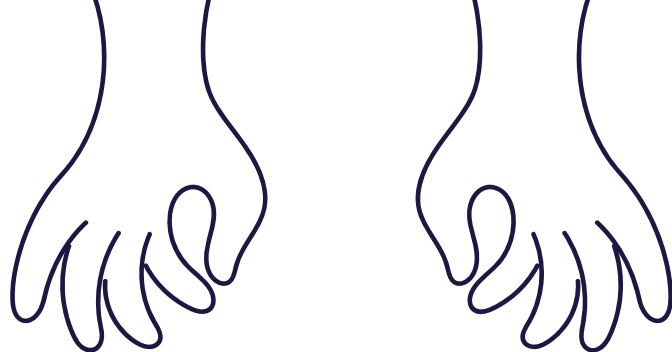
(1) Carnet de la Chaire ESS de Lyon 2 : <https://lstu.fr/27U6Ncsg>

Pour débiter sur la compréhension de ce qu'est la science et la démarche scientifique :

- Un dossier sur la démarche scientifique sur le site "L'esprit sorcier" : lespritsorcier.org/dossier-semaine/la-demarche-scientifique/
- L'affiche d'Elise Gravel d'après son ouvrage "Olga et le machin qui pue" : elisegravel.com/blog/methode-scientifique-mini-affiche/
- La pyramide des données probantes, telle qu'utilisée par exemple en recherche clinique : <https://lstu.fr/GDHnJXqH>
- La note pédagogique de la fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé, pour mettre en perspective les différentes approches en santé (2022) : <https://lstu.fr/Bfg-WxDg>

Pour aller plus loin sur la recherche participative, plusieurs bibliographies, quelques rapports et vidéos :

- Bibliographie de la Boutique des Sciences de Lyon 2 : <https://lstu.fr/1BFkXF93>
- Une thèse récente sur le sujet de la recherche participative : <https://lstu.fr/KtjQsoeK>
- Quelques vidéos :
 - "Associations et recherche participative" du Collectif des associations citoyennes : https://lstu.fr/oYJ_BfeA
 - du séminaire "Qu'apportent les sciences participatives aux pratiques de recherche" : https://lstu.fr/oYJ_BfeA
 - ou encore "Recherche participative, recherche négociée, recherche embarquée : quelles pratiques et quels savoirs pour les sciences sociales ?" issue du cycle de conférences Formation continue et société de Lyon 2 : <https://lstu.fr/YTA1NED9>



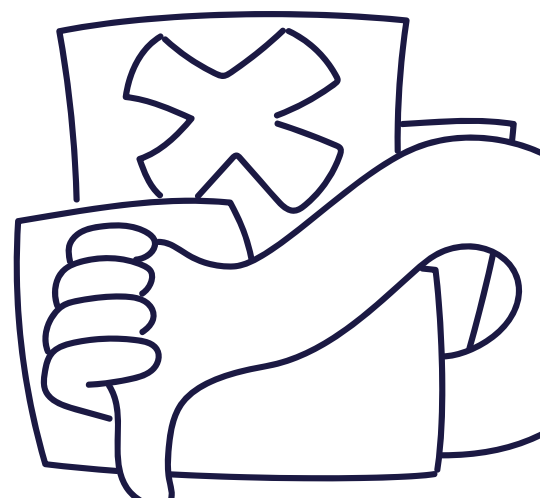
En résumé, dans cette première partie

Une recherche participative, c'est :

- Une association de personnes chercheuses de métiers et d'autres, qui participent volontairement aux travaux de recherche.
- Une réponse à des enjeux rencontrés par les partenaires non-chercheurs.
- Le respect d'une méthode scientifique, de l'observation à la conclusion, qui apporte des connaissances scientifiques nouvelles.
- L'apport des résultats valables dans un certain contexte, dépendants également de la méthode utilisée.

Une recherche participative, ce n'est pas :

- Une expertise "neutre", qui apporterait des réponses extérieures sans faire participer les acteurs non-chercheurs de métier.
- Une recherche décorrélée des enjeux du terrain, 100% théorique.
- Un travail de communication ou d'évaluation pour légitimer l'action des partenaires non-chercheurs de métier.
- Une réponse universelle, immuable et irréfutable.





La recherche participative, ça sert à quoi ?

Rappel méthodologique : comme indiqué en introduction, il ne s'agit pas de normer les recherches participatives, mais de capitaliser sur les pratiques d'un panel d'associations et d'universitaires. Cette partie du guide ne vise donc pas l'exhaustivité, et n'a pas vocation à définir de manière univoque les attentes et apports de la recherche participative.

Maintenant que vous avez déterminé si votre problématique se prête ou non à l'exercice de la recherche participative, quels avantages pouvez-vous en attendre ? Cette partie vise à vous aiguiller pour décider si oui ou non vous avez envie de vous lancer dans de la recherche participative, en illustrant les bénéfices de celle-ci.

Vous y trouverez une liste des apports attendus ou obtenus par la recherche participative. **Elle est organisée selon les deux grands types de profils** de personnes en présence : les membres d'associations et les chercheuses de métier. Toutefois, les trois journées de rencontres organisées par le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes ont montré que ces deux profils sont poreux : ainsi, certains éléments peuvent être valables pour les 2 profils.

Pour les membres d'associations

Prendre du recul

L'expression qui revient très souvent dans les entretiens est "lever la tête du guidon", avec l'idée que cela permet de **relativiser les pratiques et de recontextualiser les actions de l'association, et ses engagements**. La recherche apporte des méthodes et des références (y compris à d'autres associations, pratiques ou projets) qui permettent de le faire de manière plus fouillée que lors d'une assemblée générale ou une évaluation par exemple.

"La thèse m'a permis de prendre de la hauteur sur ma pratique professionnelle, et c'est ce que je voulais au départ. Ça permet parfois plus facilement de relativiser sur ce que j'observe, la casquette recherche permet de se distancier et aide à prendre du recul." - **Angélie Danet - DLA Auvergne-Rhône-Alpes**

Comprendre et donner du sens à son engagement

La recherche participative est un temps de réflexion qui rompt avec le quotidien pour donner un sens plus global, mettre en évidence les liens de cause à effet, la complexité des situations. Lors des ateliers à Clermont-Ferrand, les personnes participantes ont par exemple souligné que **la recherche participative permet "un regard plus complet"**.

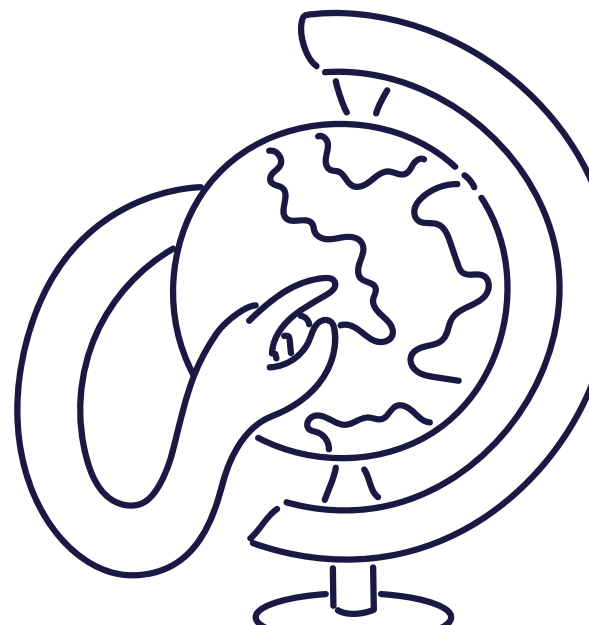
La dimension contributive et collective de la recherche participative semble contribuer à cet apport : **les espaces pour questionner l'action associative sont souvent peu courants** même au sein des associations, les projets de recherche sont l'occasion d'un dialogue entre ses membres avec des chercheurs et chercheuses, voir d'autres associations.

"Faire de la recherche participative permet de comprendre et de re-collectiviser les problèmes sociaux." - **Julie Champagne, CREFAD Loire**

S'approprier les connaissances

La recherche participative implique des personnes concernées par les problématiques étudiées. Comme elles sont parties prenantes de la recherche, **elles s'approprient et maîtrisent d'autant mieux les processus et les résultats**. Elles se sentent d'une part plus légitimes pour transmettre les résultats de la recherche, et sont d'autre part souvent plus facilement écoutées par leurs pairs, ce qui peut fluidifier la phase de dissémination des résultats de la recherche.

"Lorsque les connaissances viennent des observations par les personnes elles-mêmes, elles se l'approprient d'autant mieux." - **Geoffrey Volat, CISCA**



Gagner en légitimité, notamment pour des sujets “orphelins”

La recherche participative permet de faire émerger des problématiques à partir des observations du quotidien des associations. Les personnes salariées et bénévoles acquièrent des intuitions par leurs pratiques. Si la recherche participative permet de vérifier ces hypothèses, de préciser les conditions dans lesquelles elle se vérifient, alors l'association ou les associations impliquées peuvent s'appuyer sur la recherche pour assoir leur analyse. L'étude d'impacts de la Boutique des Sciences de Lyon 2 (1) établit que les projets soutenus ont pu “légitimer les savoirs de terrain auprès du plus grand nombre”.

“Légitimer l'association par rapport à d'autres acteurs” ou “légitimité auprès des pouvoirs publics” sont des idées ressorties de la journée du 11 janvier 2024 à Clermont-Ferrand (atelier 3) (2).

Attention toutefois : un projet de recherche ne peut viser uniquement la légitimation des actions de l'association ou des associations impliquées. Le risque serait alors d'instrumentaliser les chercheurs et chercheuses, et que les résultats soient “mal” reçus par l'association ou les associations impliquées s'ils ne confirment pas les hypothèses de départ (ex : conflit avec les chercheurs et chercheuses, non publication des résultats...).

Par ailleurs, cette approche comporte le risque de ne servir que les intérêts de l'association ou des associations impliquées directement, ce qui ne correspond pas à la définition de la recherche telle que déclinée dans la partie précédente. Lors des ateliers à Clermont-Ferrand (cf. annexe), certaines personnes soulignent que pour les personnes chercheuses de métier, le fait d'être considérée comme “experte devant apporter des solutions” est un blocage pour mener des recherches participatives.

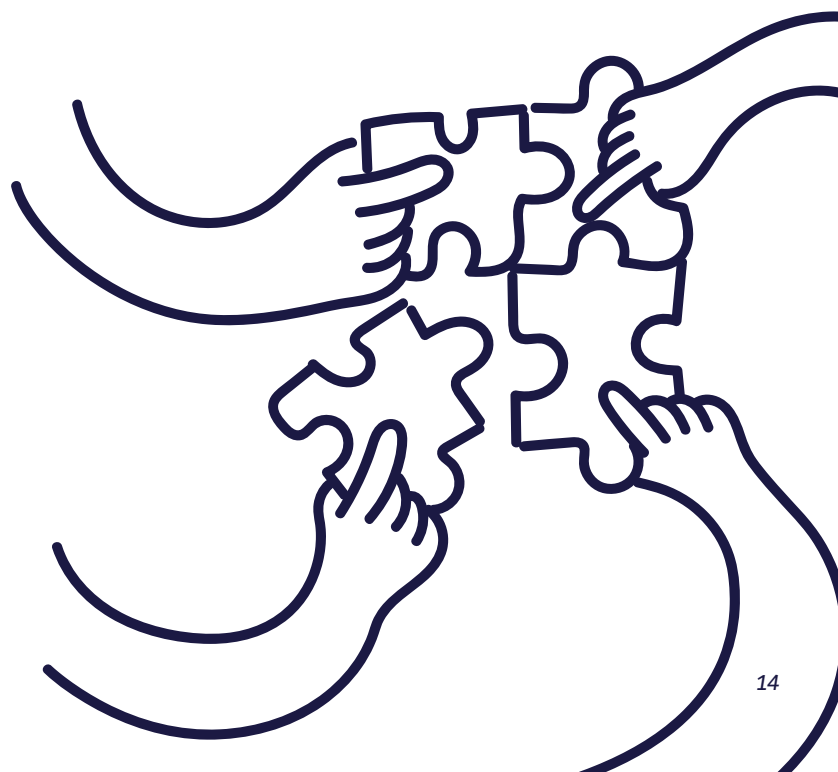
Trouver des solutions grâce à la complémentarité des savoirs

Le croisement des connaissances empiriques et théoriques, de différentes expériences et connaissances, la transdisciplinarité (plus souvent observée même s'il ne s'agit pas d'une généralité) permettent une analyse plus systémique. Celle-ci permet plus facilement de trouver des solutions nouvelles, ou d'envisager les leviers d'action différemment. Sans cette hybridation, certaines problématiques seraient restées sans réponse.

“Cette collaboration permet d'adresser des problématiques qui ne peuvent l'être qu'en réussissant à hybrider les savoirs expérimentiels et les savoirs scientifiques.” - Sabine Nguyen Ba

(1) L'étude d'impacts de la Boutique des Sciences de Lyon 2 : <https://lstu.fr/1XroYurR>

(2) Journée du 11 janvier 2024 à Clermont-Ferrand (atelier 3) : <https://lstu.fr/CvJsmfgX>



Pour les personnes chercheuses de métier

La connexion au terrain

Pour les personnes qui ont fait de la recherche leur métier, la recherche participative permet d'être au contact "du réel", contre l'argument parfois avancé pour décrier la recherche "dans sa tour d'ivoire". Les chercheurs et chercheuses sont ainsi directement en lien avec leurs terrains de recherche, et/ou avec les personnes qui ont l'expérience de ces terrains quotidiennement.

Cet apport est d'autant plus recherché par les personnes qui font à la fois de la recherche et de l'enseignement. **Les orientations pour l'éducation supérieure visent en effet l'insertion dans l'emploi**, ce qui peut être facilité lorsque le corps enseignant a constitué ou consolidé un réseau professionnel en-dehors de l'université à l'occasion de projets de recherche participative.

"Je n'exclus pas d'avoir un poste d'enseignante, mais ce serait une inquiétude d'être hors sol devant les étudiants : ma pratique professionnelle et l'enseignement ou la recherche se nourrissent l'un de l'autre." - **Angélie Danet** - DLA Auvergne-Rhône-Alpes

Une portée transformatrice

Par rapport à d'autres recherches, la recherche participative a le plus souvent parmi ses objets **la mise en application de nouvelles pratiques, de modifier le réel grâce aux connaissances acquises** (ce qui est commun à la recherche-action). Elle leur permet donc plus facilement d'expérimenter concrètement des pratiques et d'analyser leurs résultats, d'être en relation avec des personnes qui "font", **en leur apportant un certain recul et cadre théorique systématique pour l'analyse de leurs actions**.

"Changer le réel en portant nos travaux sur le terrain", "Pour plus d'impact de la recherche" sont des idées ressorties de la [journée du 11 janvier 2024 à Clermont-Ferrand](#) (atelier 1) (1).

Explorer de nouveaux sujets

Certaines recherches participatives portent également sur des problématiques de recherche ou des terrains nouveaux. Dans ce cas, **elles introduisent de nouveaux sujets dans la sphère de la recherche, ce qui peut contribuer à les légitimer dans l'espace public**.

"Le financement obtenu pour le projet ThEP-S et surtout l'ANR Répaé a permis une reconnaissance au sein de mon laboratoire de l'éducation populaire comme terrain, car les sciences de l'éducation sont plutôt scolaro-centrées." - **Manon Pesle**

Une recherche plus inventive

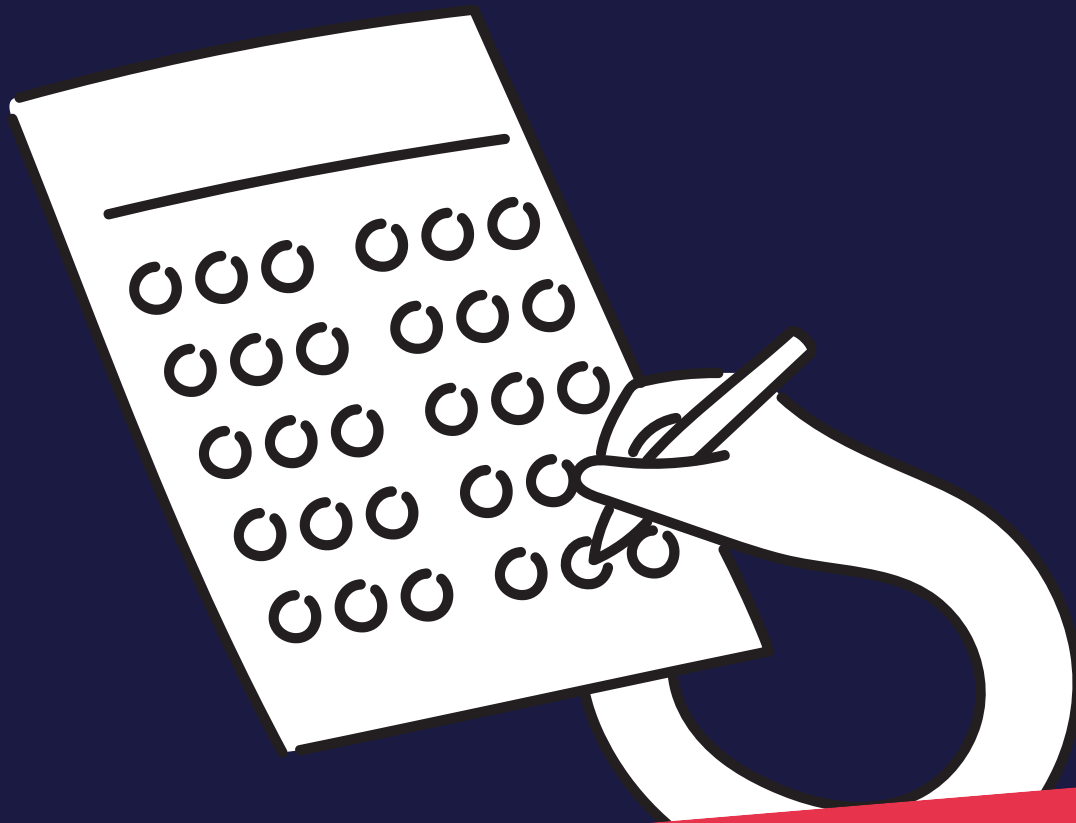
Il est souvent souligné par les personnes chercheuses de métier le caractère normatif de la recherche, et notamment concernant les publications scientifiques. Ce cadre peut être vécu comme contraignant, chronophage et aux effets limités (ex : nombre de lectures de l'article compte tenu du nombre de mois de travail). La recherche participative leur permet ainsi d'**explorer de nouvelles manières de faire et de valoriser les travaux de recherche**, ce qui contribue à les rendre plus stimulantes.

"J'ai l'impression que les chercheuses apprécient que le processus soit plus ouvert, plus inventif." - **Magali Blot**

(1) Journée du 11 janvier 2024 à Clermont-Ferrand (atelier 1) : <https://lstu.fr/CvJsmfgX>

Pour aller plus loin dans l'évaluation de ce qu'apporte la recherche participative, vous pouvez consulter :

- Les évaluations de dispositifs ou programmes comme CO3 (<https://lstu.fr/P3G5QDEq>), le PSDR (<https://lstu.fr/NMD4kCFp>), ou la Boutique des Sciences de Lyon 2 (<https://lstu.fr/1XroYurR>)
- Le rapport "Les sciences participatives en France", notamment la partie "Enjeux : bénéfiques, risques et attentes perçus" (pages 33-42) : <https://hal.science/hal-02801940/>



**Je veux me
lancer, par où
je commence ?**

Différents formats selon vos moyens, vos objectifs...

On a vu dans les parties précédentes que la recherche participative est un moyen d'action particulier, qui peut apporter beaucoup dans certains cas, notamment lorsque vos enjeux ne peuvent être adressés autrement qu'en hybridant vos connaissances et compétences avec celles issues de personnes qui exercent la recherche. **Une fois déterminées votre problématique et vos motivations pour la recherche participative, vous devez choisir le format que celle-ci prendra.**

Il n'existe pas de modèle unique pour faire de la recherche participative, ou "se mettre en recherche" comme beaucoup de personnes l'énoncent dans le cadre des événements coorganisés par le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes et lors des entretiens.

Certains formats sont plus engageants que d'autres en termes de délais, de moyens humains, de moyens financiers, de partenariat : **cette sous-partie brosse un panorama des principaux formats rencontrés en recherche participative pour vous permettre de situer votre besoin.**

En interne

Dans la bibliographie sur la recherche participative, y compris dans la partie précédente de ce guide, il y a souvent le postulat d'une dichotomie et d'une séparation ferme entre les personnes chercheuses de métier d'une part et la société civile d'autre part. **Dans les faits, les personnes chercheuses de métier sont aussi concernées par leurs questions et problématiques de recherche, et certaines personnes des associations impliquées dans la recherche sont parfois en cours de rédaction de thèse ou mènent des travaux dans des organismes de recherche par ailleurs.** Concernant l'implication de chercheuses dans leurs travaux et les débats sur la neutralité des sciences, rendez-vous dans les Actes de la journée à Clermont-Ferrand (pages 4-7 et 11) (1).

"Quand on parle de recherche-action, on a un produit long, et pas d'opposition entre la recherche et l'action." - **Florine Garlot**

Partant de ce postulat, on peut considérer que soit l'association va internaliser (donc embaucher) une personne chercheuse de métier, soit qu'elle va collaborer avec des équipes de recherche.

Dans le premier cas, il s'agit de recruter une personne en stage ou en CIFRE (Conventions Industrielles de Formation par la Recherche) (2), ou encore de mettre en place en interne une instance dédiée (exemple : un conseil scientifique).

Vous trouverez des exemples de ces types de projets en annexe :

- La [Boutique des Sciences de Lyon 2](#) propose la mise en lien entre associations et stagiaires de recherche.
- Une salariée de BGE AURA, chargée de mission DLA régional, a proposé [un sujet de thèse qu'elle effectue en CIFRE](#).
- La [ferme de Sarliève](#) a mis en place un groupe capitalisation.

Le stage

Le recours au stage est relativement facile et la procédure connue des associations la plupart du temps.

Toutefois, **les canaux de recrutement diffèrent** un peu de ceux habituellement utilisés : les plateformes d'offres d'emploi et de stages professionnels ne sont pas les mieux indiquées pour diffuser une offre de stage de recherche.

Vous pouvez plutôt vous rapprocher des **équipes pédagogiques des cursus dans les disciplines qui vous intéressent**, ou des services en charge de l'insertion professionnelle des universités.

S'il existe une **Chaire ESS** ou sur des sujets proches de votre problématique, n'hésitez pas à y faire appel également.

Par ailleurs, le ou la stagiaire sera en relation avec un tuteur ou une tutrice : **penser son rôle dans le déroulement du stage peut soutenir la recherche participative**, en donnant à la personne en stage et à l'équipe des ressources méthodologiques, bibliographiques...

(1) Actes de la journée à Clermont-Ferrand : <https://lstu.fr/CvJsmfgX>
(2) CIFRE : <https://www.anrt.asso.fr/fr/le-dispositif-cifre-7844>

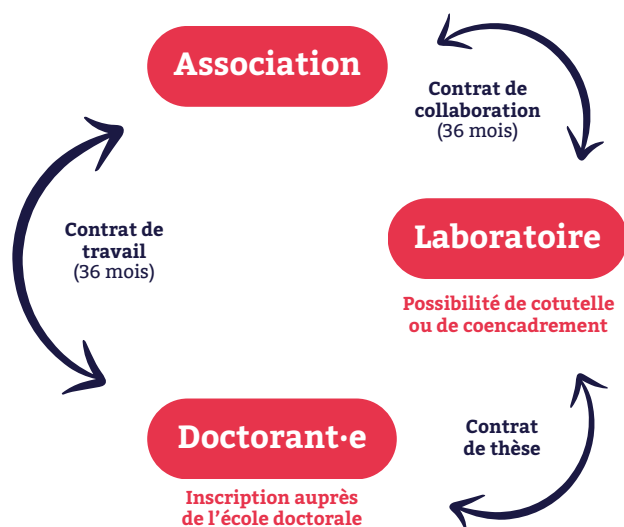


La thèse CIFRE

La thèse CIFRE suppose un processus administratif assez long et contraignant. Il semble important alors de s'appuyer :

- sur les ressources de l'organisme de recherche de tutelle (ou de la cellule de valorisation de l'université, souvent en charge de la rédaction des contrats et conventions, notamment sur la question de la propriété intellectuelle des résultats des recherches),
- ou même de se mettre en lien avec d'autres structures ayant eu recours à ce dispositif. Il existe par exemple des associations de personnes en thèse CIFRE, comme l'association des doctorant·e·s et docteur·e·s CIFRE en SHS (sciences humaines et sociales) (1), qui publient également des ressources spécifiques (2).

Une thèse CIFRE est co-financée par l'Association nationale de la recherche et de la technologie (ANRT) (3) à hauteur de **14 000€/an pendant la durée de la convention, soit 3 ans**. L'embauche peut se réaliser en **CDD de 3 ans ou CDI**. Un **salaires minimum d'embauche** est défini par l'ANRT (25 200€ brut/an en 2024).



Attention toutefois : dans les deux cas (stage et thèse CIFRE), l'écueil est que la personne recrutée soit isolée dans ses travaux de recherche, et que ces derniers ne bénéficient donc pas à l'ensemble de l'association.

Pour que cela reste de la recherche participative, il est important de **bien organiser en amont du recrutement ou du lancement des travaux de thèse la méthodologie, de définir les parties prenantes et d'estimer la charge de travail** pour le reste de l'équipe (en-dehors de la personne chercheuse).

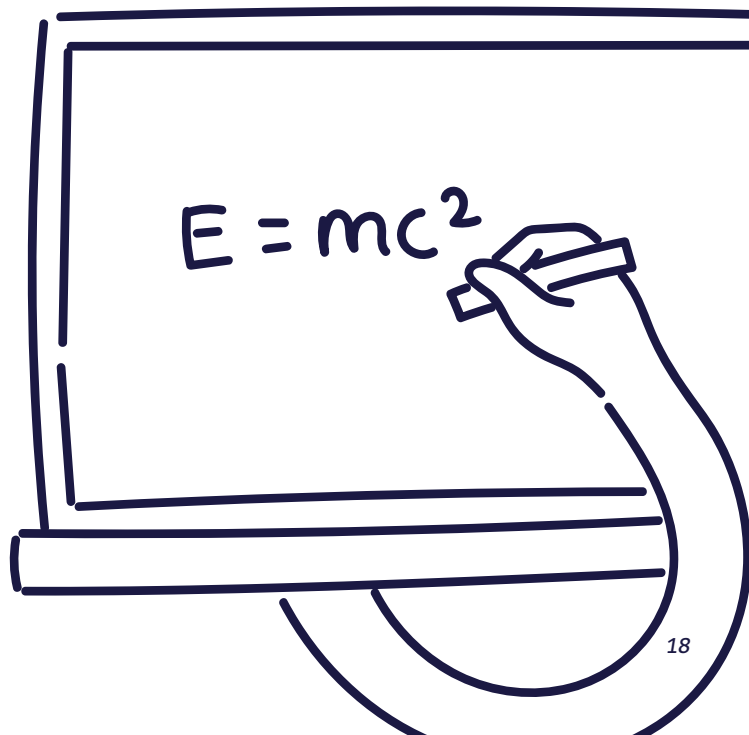
L'instance interne (exemple : un conseil scientifique)

Dans le cas de la mise en place d'une instance interne, il convient de **bien s'interroger sur les profils des personnes qui vont y contribuer, et notamment pour le recrutement des personnes chercheuses de métier** : sont-elles déjà connues de l'association, quels liens entretiennent-elles avec le reste de l'équipe ?

Par ailleurs, ce format n'est pas financé en soi : il est donc important d'**équilibrer les attentes et les moyens mis à disposition, ou de trouver des relais de financement**.

L'instance peut ainsi devenir un **comité de pilotage d'un projet en partenariat**. L'intérêt est alors de l'intégrer dans l'organigramme et le fonctionnement de l'association, et donc de plus facilement entretenir des relations avec la recherche sur le long terme.

Le CISCA et Comb'Lab sont des structures qui sont composées de membres issus à la fois de la société civile et de la recherche. Elles ne sont pas des instances dédiées à la recherche au sein d'associations, mais plutôt **des associations permettant de faire se rencontrer les deux types de profils**. Le CISCA propose par exemple de co-définir les problématiques de recherche, puis de porter les contrats de thèse, dont les résultats peuvent servir à plusieurs de ses membres.



En partenariat

Les projets en partenariat peuvent s'inscrire dans des cadres de financements dédiés. Plusieurs ont été cités en introduction de ce guide :

- Au niveau national, les appels à projet **Sciences Avec et Pour la Société (SAPS)** de l'Agence Nationale pour la Recherche (ANR) : anr.fr/fr/appels/

- Au niveau national, l'appel à projet du **FDVA "Études et expérimentations"**, lancé pour la première fois en 2024 : associations.gouv.fr/fdva-etudes-et-experimentations-l-appel-a-projets-national-2024.html

- **Au niveau régional :**

- L'appel à manifestation d'intérêt annuel de la **Boutique des Sciences de Lyon 2** : univ-lyon2.fr/sciences-et-societe/boutique-des-sciences
- Le programme Transition en Territoires de l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement - **TETRAE** (co-financement Région/INRAE) : tetrae.custom.hub.inrae.fr/

Certains appels à projets de recherche prévoient par ailleurs des modalités de financement pour des projets en partenariat, qui peuvent être utilisés pour de la recherche participative (exemple : "[Quelle contribution du fait associatif aux territoires ?](#)" (1) de l'Institut Français du Monde Associatif). Ces appels à projets ne sont donc **pas réservés à la recherche participative, mais prévoient des modalités de mise en œuvre des projets adaptés.**

Lors des rencontres et entretiens, les personnes soulignent que **ces cadres de financement peuvent amener une certaine rigidité sur les délais, les formats de rendus** (ex : publication académique)...

Par ailleurs, **la durée des conventions de financement est souvent insuffisante** pour intégrer les temps de rencontre, de mise en place de la dynamique partenariale et de construction de la problématique et de la méthodologie, ou alors pour élaborer des outils de valorisation des résultats adaptés à une utilisation pratique.

Comme dans tout projet collectif, le nombre de partenaires, leur interconnaissance préalable, l'organisation du partage d'information et les processus de prises de décision vont influencer le déroulement du projet.

Les leviers et freins inhérents aux projets de recherche participative "en partenariat" sont détaillés dans la dernière partie de ce guide (cf. "J'y suis : comment mettre en place une méthodologie participative ?")

Dans tous les cas, il semble qu'une bonne pratique consiste à **débuter dans la recherche participative de manière modeste** : peu de partenaires différents, éviter un cadre contraignant comme celui des appels à projets. Cela permet de construire des habitudes de travail, de la confiance mutuelle, de tester les terrains de recherche et les méthodologies.

Par exemple, la dynamique partenariale et l'élaboration de la problématique du projet Theps (Transformations et héritages de l'éducation populaire) ont été travaillées dans le cadre de l'université de la vie associative (UVA) (2) de Saint-Étienne. Les travaux au sein de l'UVA ne sont pas financés, et ont permis d'amorcer le projet Theps, cofinancé par l'IFMA, puis le projet projet Répaé ([Repenser et expérimenter les pratiques dans les associations émergentes](#)).

Pour en savoir plus sur ces différents formats et avoir des exemples de projets, en plus des fiches annexées à ce guide, vous pouvez consulter :

- Les projets de stages de recherche issus de l'AMI de la Boutique des Sciences de Lyon 2 : univ-lyon2.fr/sciences-et-societe/boutique-des-sciences/tous-nos-projets
- La page de l'ANR sur le dispositif CIFRE : anrt.asso.fr/fr/le-dispositif-cifre-7844
- Un podcast sur la thèse CIFRE par rapport à la thèse académique : <https://lstu.fr/HcuBw7m8>
- La capitalisation du dispositif CO3 (2023) : <https://lstu.fr/P3G5QDEq>
- La capitalisation du Programme Pour et Sur le Développement Régional de l'INRAE (2022) : <https://lstu.fr/NMD4kCFp>

(1) "Quelle contribution du fait associatif aux territoires ?", par l'Institut Français du Monde Associatif (IFMA) : <https://lstu.fr/kP-jDmkL>

(2) Université de la vie associative : <https://lstu.fr/wW9HnWnr>

En résumé, dans cette seconde partie

	Format	Avantages	Points de vigilance
En interne	Stage de recherche (Master 2)	<p>Facile à mettre en place administrativement</p> <p>Coût réduit</p> <p>Proche du fonctionnement connu de la plupart des associations</p> <p>Internalise la recherche = plus grande proximité avec l'ensemble de l'équipe</p>	<p>Isolement de la personne en stage : risque de ne pas bénéficier des travaux de recherche</p> <p>Délai court : bien préparer le terrain</p> <p>Ouverture à l'adaptation / appropriation de la problématique par la personne en stage</p> <p>Canal de recrutement à adapter</p>
	Thèse CIFRE	<p>Délai assez long pour mener une recherche approfondie</p> <p>Cofinancement de l'ANR</p> <p>Livrable normé (rapport de thèse)</p> <p>Internalise la recherche, plus grande proximité avec l'ensemble de l'équipe</p>	<p>Lourdeur administrative : s'appuyer sur l'organisme de recherche, prendre contact avec d'autres structures y ayant eu recours</p> <p>Isolement de la personne en stage : risque de ne pas bénéficier des travaux de recherche</p> <p>Ouverture à l'adaptation / appropriation de la problématique par la personne en thèse</p>
	Instance interne	<p>Internalise la recherche, et l'intègre à l'organisation de l'association</p> <p>Peut contribuer à des relations de long terme</p>	<p>Profil et "recrutement" des membres issus de la recherche</p> <p>Financement de l'instance en elle-même peu probable</p>
En partenariat	Non subventionné	<p>Définition du cadre par les partenaires sans autre contrainte</p> <p>Construction de relations de confiance entre recherche et association(s) dans un cadre plus informel</p>	<p>Pas de moyens dédiés : limite dans les travaux réalisables</p>
	Subventionné	<p>Se donner les moyens de mener une recherche participative, de dégager du temps associatif pour ces travaux</p> <p>Reconnaissance des savoirs issus du projet dans la communauté scientifique via les publications normées</p>	<p>Cadre de financement quasiment toujours sous forme d'appel à projet : limite dans la définition des sujets, des délais, des formes de rendu...</p> <p>Nombre de partenaires pouvant complexifier la conduite des travaux</p>

Être accompagné ou guidé : l'intermédiation

Pour trouver des partenaires de recherche pertinents, vous aider à définir une problématique de recherche, établir un état de l'art (bibliographie scientifique se rapportant à votre sujet, l'état des connaissances actuelles portant dessus), vous pouvez vous adresser à différents intermédiaires.

Dans la note de l'INJEP sur l'intermédiation, M. Jollivet indique que la société industrielle "repose sur le postulat que l'amélioration des conditions de vie de la population passe nécessairement par la recherche scientifique et la diffusion toujours insuffisante de ses résultats dans l'ensemble du corps social. C'est la théorie du déficit model."

A contrario, l'intermédiation a pour enjeu de "créer de nouveaux équilibres afin de permettre l'émergence d'une transition écologique et solidaire" (Construire la recherche avec la société civile : les enjeux de la démarche d'intermédiation, INJEP, coll. "Cahiers de l'action", no 55, Paris, 2020 ; p 62 ; <https://lstu.fr/jE7c4d5M>).

La charte des membres du réseau des Boutiques de Sciences francophones (1) indique ainsi qu'une Boutique des Sciences "connecte les acteurs de la société civile avec les acteurs de la recherche et de l'enseignement supérieur (...) qui vont travailler ensemble à apporter des réponses aux besoins exprimés par les communautés et organisations de la société civile". Ainsi, l'objet des structures d'intermédiation comme les Boutiques des Sciences est de **partir non pas de la valorisation marchande possible de la recherche, mais des besoins de la société.**

Pour cela, les structures d'intermédiation accompagnent les parties prenantes, et sont **garantes de la démarche scientifique, de la méthodologie participative et des méthodes employées pour cela.** Les travaux d'ALISS (Alliance Sciences Sociétés), restitués dans la note de l'INJEP précitée (p 39) ont permis d'identifier **quelques compétences communes aux structures et dispositifs d'intermédiation.**

Quelques compétences communes aux structures et dispositifs d'intermédiation :

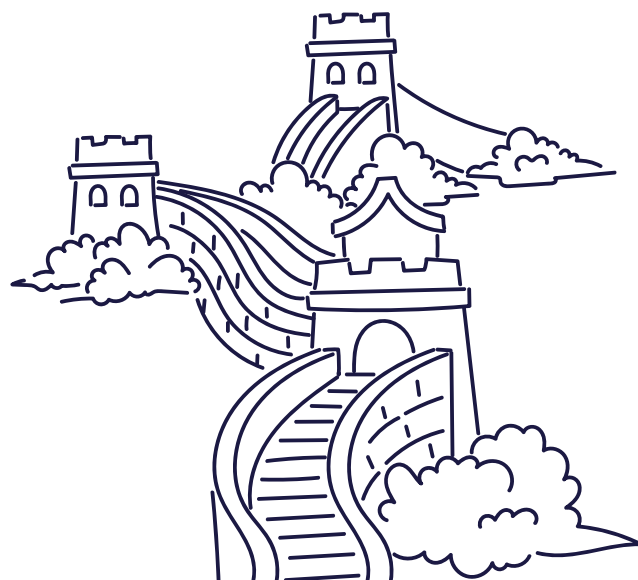
- passer d'une question interne à une question de recherche,
- produire une expertise consolidée grâce à un renforcement des fonctions ou des métiers,
- conduire des transformations organisationnelles internes et/ou externes à même d'appuyer soit le développement et l'innovation de l'association, soit les stratégies d'alliances entre associations en matière de recherche,
- établir ou accroître des partenariats avec des organismes de recherche publique.

Pour votre première expérience de recherche participative, vous pouvez vous appuyer sur ces structures d'intermédiation pour identifier des partenaires et construire votre problématique et votre méthodologie sur le plan scientifique et participatif.

Trois structures d'intermédiation sont décrites dans les fiches annexées à ce rapport à titre d'exemple :

- La **Boutique des Sciences de Lyon 2**, dont le périmètre d'action est plutôt Rhône, Ain, Loire : univ-lyon2.fr/sciences-et-societe/boutique-des-sciences
- Le **CISCA**, dont le périmètre d'action est plutôt Puy-de-Dôme, Allier, Cantal, Haute-Loire : cisca.fr
- **Comb'Lab**, sur le territoire des Combrailles : comblab.fr

(1) Charte des membres du réseau des Boutiques de Sciences francophones : <https://lstu.fr/-nFmM-7>



L'intermédiation : simples go-between entre chercheurs académiques et citoyens ?

Le rôle d'intermédiaire, au-delà de la mise en lien entre associations et recherche académique, peut être entendue comme celui des organisations qui **"influencent positivement les processus de transition durable en reliant les acteurs et les activités**, ainsi que les compétences et les ressources qui leur sont associées, et en articulant les visions et les exigences des réseaux d'acteurs avec les régimes existants. Ces intermédiations insufflent **une dynamique de changement au niveau d'un système sociotechnique**, créent de nouvelles collaborations au sein et entre les niches, les idées et les marchés, et peuvent déstabiliser les configurations sociotechniques dominantes durables" (Kivimaa et al., 2019, cité dans *"Soutenir les intermédiations de recherche, une nécessité pour relever les grands défis"*, publié par É. F. Lhoste, G. Fontaine, S. Fournie, J. Peres et L. Sardin dans *Innovations* n°74 (1))

L'intermédiation dans ce cas vise à **transformer durablement le système de production des connaissances pour faire reconnaître le rôle des associations dans celui-ci, y compris par les institutions, dont les universités.**

Dans l'article précédemment cité, les autrices identifient trois catégories d'intermédiation :

- Conception et pilotage de projet,
- Construction de réseaux,
- Cogestion d'infrastructures en partenariat avec les institutions publiques.

Dans la première catégorie, les associations "ne se bornent pas à expérimenter localement, elles tentent de passer à l'échelle à travers un éventail d'intermédiations", notamment pour diffuser les méthodes et outils expérimentés dans le cadre de leurs recherches. Même les associations naturalistes, dont les méthodes sont souvent assimilées au crowdsourcing (niveau 1 de la typologie de Hacklay), vont en réalité au-delà.

Dans le même article, les autrices soulignent ainsi que **"les associations de naturalistes ne sont pas de simples go-between entre chercheurs académiques et citoyens"**. Elles "articulent non seulement les attentes des chercheurs avec celles des amateurs, mais aussi avec les besoins des êtres vivants".

Dans la seconde catégorie, les têtes de réseau "aident les membres du réseau à identifier les problèmes non résolus, à formuler des questions de recherche, à mobiliser des chercheurs et des parties prenantes", de la même manière que les boutiques des sciences par exemple.

Enfin, **dans la troisième catégorie**, certaines associations gèrent des dispositifs d'intermédiation : plateformes collaboratives, observatoires, tiers-lieux, centres de recherche. Ils constituent des infrastructures qui permettent aux réseaux d'étendre leur sphère d'influence.

Dans les trois catégories d'intermédiation conceptualisées dans cet article, **les associations contribuent à transformer le système de recherche et d'innovation.**

Le panel d'associations sur lequel se base l'article est singulier : la moitié a été fondée par un ou une chercheuse, la plupart participent à des programmes de formation dans l'enseignement supérieur, et la plupart, la recherche est une activité clé de l'association.

Aussi, ce rôle d'intermédiation n'est probablement pas généralisable à toutes les associations qui font de la recherche.

(1) *"Soutenir les intermédiations de recherche, une nécessité pour relever les grands défis"*, publié par É. F. Lhoste, G. Fontaine, S. Fournie, J. Peres et L. Sardin dans *Innovations* n°74 ; Charte des membres du réseau des Boutiques de Sciences francophones : <https://lstu.fr/-nFmM-7>

Se mettre en lien avec la recherche académique

En-dehors des structures et dispositifs d'intermédiation, vous pouvez également vous adresser aux **cellules de valorisation des établissements universitaires**, dont le rôle est notamment de faire le lien entre l'université et la société civile.

La plupart du temps, elles sont orientées vers le secteur privé lucratif. Elles ont néanmoins normalement une bonne vision des différents laboratoires et chercheurs ou chercheuses, et devraient pouvoir vous guider.

D'autres structures comme les **maisons des sciences de l'homme** sont également en lien avec les équipes de recherche académiques, et proposent souvent des séminaires ouverts au grand public, qui pourront vous permettre d'identifier les sujets et profils dans la recherche.

Les **chaires de recherche** sont également créées pour initier et entretenir des liens entre recherche académique et société civile : selon les thématiques, certaines peuvent rassembler des chercheurs et chercheuses qui peuvent devenir vos partenaires pour vous mettre en recherche.

Comme indiqué à la fin de la partie "La science en question" (page 8), il existe également des **sources d'information consultables en ligne** qui vous permettront des recherches par mot clé sur les sujets qui vous intéressent, et de trouver des auteurs et autrices avec qui créer des partenariats.

Les **événements organisés par l'université** sont également un moyen de vous familiariser avec les sujets et de rencontrer des chercheurs et chercheuses académiques.

Voici quelques exemples des dispositifs ou organismes pour trouver des partenaires de recherche académique en Auvergne-Rhône-Alpes :

• À Clermont-Ferrand

- Le CISCA : cisca.fr
- La maison des sciences de l'homme : msh.uca.fr
- Les chaires de la fondation de l'Université Clermont Auvergne : uca-fondation.fr/les-chaire/
- La Chaire Jean Monnet Economie Circulaire, Ecologie industrielle : <https://lstu.fr/GTRHGVWR>
- La chaire Cassis (Communication des Acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire et de l'Innovation Sociale) : <https://lstu.fr/goYntnhj>

• À Lyon :

- La Boutique des Sciences de Lyon 2 : univ-lyon2.fr/sciences-et-societe/boutique-des-sciences
- La chaire Transitions Alimentaires (TrAlim) : univ-lyon2.fr/sciences-et-societe/les-chaire-partenariales/tralim
- La chaire ESS : univ-lyon2.fr/sciences-et-societe/les-chaire-partenariales/chaire-ess/la-chaire-ess-accueil
- La Public Factory : sciencespo-lyon.fr/fr/public-factory/public-factory
- Les chaires de Lyon 3 : univ-lyon3.fr/chaire-1

• À Annecy et Chambéry :

- Les chaires de la fondation de l'université de Savoie-Mont Blanc : fondation-usmb.fr/projets-de-chaire/

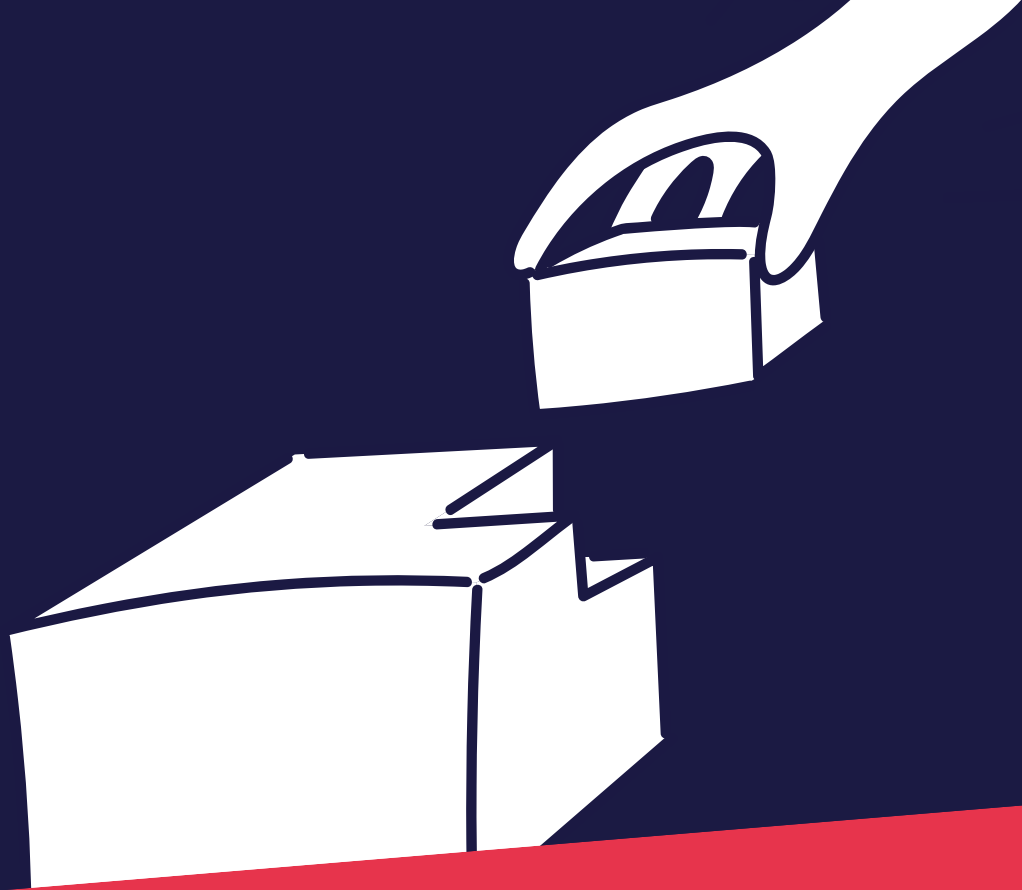
• À Grenoble :

- La maison des sciences de l'homme Alpes (Grenoble) : msh-alpes.fr
- Les projets et chaires de la fondation de l'université Grenoble Alpes : <https://lstu.fr/BXpjJgb->
- Les chaires de l'IAE-INP de Grenoble : iae.grenoble-inp.fr/fr/liae/nos-chaire

• À Saint-Étienne :

- La maison des sciences de l'homme Lyon-Saint-Étienne : msh-lse.fr
- L'université de la vie associative (Saint-Étienne) : <https://lstu.fr/wW9HnWnr>





J'y suis : comment mettre en place une méthodologie participative ?

Maintenant que vous avez choisi le format (ou les formats) qui vous semble le plus adapté aux moyens que vous avez, à vos expériences et appétences, **comment faire en sorte que le projet se “passe bien”** ? Cette partie reprend les **leviers et points de vigilance qui apparaissent de manière récurrente**, que ce soit dans la littérature déjà existante ou lors des événements organisés par le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes et des entretiens menés pour la réalisation de ce guide.

Le profil des personnes impliquées

Faire attention à sa posture

La recherche participative repose notamment sur l'hybridation des connaissances et des profils pour construire des connaissances nouvelles et des solutions inédites à des enjeux repérés sur le terrain. **Il est donc nécessaire de veiller à l'implication de personnes aux trajectoires et compétences diverses.**

Un des écueils le plus souvent cité pour le collectif est la posture des personnes impliquées :

“Une posture surplombante, c'est pire que tout : c'est un blocage terrible ! Et cette position peut autant venir de chercheur et chercheuses que de membres d'associations d'éducation populaire !”
- Morgane Montagnat

Cet écueil se traduit également par la **crainte d'être instrumentalisé**, que ce soit les associations ou les personnes chercheuses professionnelles. Lors de la journée à Saint-Étienne “Associations, recherche et partenariats universitaires : partage d'expériences et de besoins” du 20 octobre 2022, l'expression **“participation washing”** a été utilisée pour traduire cette appréhension. Lors de la journée à Clermont-Ferrand, c'est **l'attente d'une “expertise”** de la part de la recherche qui a été mise en avant : si les associations attendent de la recherche une posture externe et des solutions “toutes prêtes”, cela ne permet pas de tisser des relations horizontales.

Quelques idées de solutions :

• **Animation participative et facilitation** : les **compétences en animation de processus participatif** semblent être un point de départ précieux. Il existe des **cadres et des méthodes de communication**, d'**animation** des débats et de **prises de décision** qui peuvent faciliter des rapports de pair à pair. Ils permettent également de **prendre plus facilement conscience des dominations** existantes au sein du collectif. Enfin, ils peuvent aider à **identifier les controverses** pour en faire des moteurs de progression vers des questions réflexives, plutôt que comme des freins à la collaboration.

• **Des personnes “passerelles”** : choisir des personnes “passerelles” peut faciliter une bonne compréhension mutuelle de ce que sont les enjeux de chaque partie prenante. Les personnes qui ont déjà été membre d'association et exercé en tant que chercheuses comprennent peut-être plus facilement la culture de chacune des parties prenantes, et les attentes parfois implicites. Sans que cela soit nécessaire ou représente une panacée, ces profils de “passerelles”, **ayant un pied dans la recherche et un pied dans l'associatif** ont été cités à plusieurs reprises dans les entretiens et les journées de rencontre.

Choisir les parties prenantes pertinentes, ni trop ni trop peu

Pour favoriser l'appropriation des savoirs produits par la recherche participative, et que ces derniers aient une portée transformatrice, **l'implication d'un panel de membres** des structures impliquées est essentielle, voire nécessaire.

“Le pire scénario, c'est quand la direction a un projet mais que personne n'est embarqué au sein de la structure.” - Morgane Montagnat

Le risque sinon, c'est que **des personnes isolées au sein de l'association portent le projet, et se sentent livrées à elles-mêmes**. C'est davantage le cas lorsque l'association choisit d'avoir recours à un stage ou une personne en thèse CIFRE.

Ces formats nécessitent d'autant plus de **définir un cadre partenarial, de partage des informations et des décisions**, au risque que les résultats de la recherche participative soit moins adaptés et actionnables, et que la personne en stage ou en thèse se sente marginalisée dans l'activité de l'association, et n'aie pas les moyens de mener ses travaux (notamment pour accéder au terrain).

Pour que la recherche participative permette de prendre du recul ou de comprendre et donner du sens à son engagement, **penser comment va s'organiser la participation et la diffusion des savoirs produits par la recherche est crucial**.

D'autant que les expériences de terrain des différents membres de l'association ou de l'organisme de recherche sont diverses : **croiser les approches facilite une compréhension plus étayée et pointue de la question de recherche**.



De la même manière, il peut être intéressant, selon les objectifs et les problématiques de recherche, de **faire appel à plusieurs disciplines de recherche**, tout en gardant à l'esprit que le nombre de personnes impliquées et l'hétérogénéité des profils, si elle peut indéniablement amener à une **hybridation des savoirs efficace**, rend aussi la recherche participative plus complexe à organiser.

Quelques idées de solutions :

• **Associer les différents profils associatifs : dirigeants et dirigeantes, bénévoles, personnes salariées.** Au sein d'une association, cela peut par exemple prendre la forme d'un **groupe de travail dédié, ou de points de réflexion / information** sur l'avancement du projet à différentes étapes : identification des enjeux, problématisation, définition du terrain et de la méthodologie, intégration des partenaires le cas échéant (notamment issus de la recherche), choix du format de recherche participative, de la méthodologie, partage des résultats chemin faisant, analyse et mise en forme des livrables.

La **mise en place d'une instance dédiée à la recherche participative en interne** (ex : conseil scientifique) peut également servir à éviter l'isolement d'une ou quelques personnes de l'association qui seraient dédiées au projet à l'exclusion d'autres. Dans tous les cas, le partage des informations et décisions facilite aussi le transfert des compétences en recherche au sein de l'association. **L'implication des différentes personnes doit être pensée en fonction des envies et des moyens / disponibilités**, pour éviter l'injonction à la participation (cf. "Les moyens à disposition" ci-après, page 29).

Le cadre partenarial

Appréhender une culture de la recherche (et vice-versa !)

La **méconnaissance de la culture et des enjeux de la recherche par les associations et vice-versa** peut nuire à la conduite de la recherche participative.

Les **contraintes spécifiques de chacun** de ces deux types de partenaires ne sont pas les mêmes. Il est souvent revenu dans les échanges et les

entretiens la question du **temps "long" de la recherche** par rapport aux associations par exemple. Les **étapes et les objectifs**, y compris sur la forme des productions, **doivent être explicités** pour éviter les frustrations d'un côté comme de l'autre.

Les motivations des différents partenaires, au niveau collectif (ex : l'association, le laboratoire) et individuel gagnent à être présentées et travaillées collectivement. Car cet écueil peut conduire à "mal" se comprendre : les mots utilisés pour décrire une situation ou fixer un objectif peuvent ne pas renvoyer aux mêmes imaginaires et réalités lorsqu'on ne partage pas une culture commune. Un effort supplémentaire d'explicitation, de reformulation est donc souvent nécessaire. Ce travail gagne à être fait à plusieurs moments du projet, afin le cas échéant d'actualiser la méthodologie envisagée pour qu'elle corresponde à des intérêts communs et compris de toutes les personnes impliquées dans le projet.

"Il ne suffit pas d'inviter les acteurs autour d'une table pour que ça fonctionne : trouver un langage commun et l'interconnaissance demandent beaucoup de temps." - Sabine Nguyen Ba

Quelques idées de solutions :

• **Prendre en compte la trajectoire des personnes :** l'organisation de temps de travail suivant des méthodes de recherche dite "sensible" peut aider à expliciter les intentions, objectifs et moyens de chaque personne impliquée. Ils se basent sur la prise en compte de la dimension humaine du projet, en mobilisant par exemple des partages de récits de vie.

• **Cultiver son réseau par des temps conviviaux :** les temps conviviaux et le travail de mise en relation, surtout en amont et au démarrage du projet, sont aussi un moyen de rencontrer les personnes et d'apprendre leurs motivations et les contraintes spécifiques de leur métier ou engagement bénévole. **Certaines rencontres ont précédé l'envie de se mettre en recherche conjointement :** l'interconnaissance entre les personnes a alors été mobilisée lorsqu'un besoin a été identifié. Dans certains cas, sans cette interconnaissance préalable, le projet n'aurait probablement pas vu le jour.

"À aucun moment je n'ai eu envie d'aller chercher un chercheur "lambda", leur implication dans le projet a créé les conditions pour que ça se fasse." - Magali Blot

- **Participer à des événements et lire des articles de recherche pour faire réseau** : d'où l'intérêt lorsque vous êtes membre d'une association de participer à des événements organisés par les universités, de lire des articles scientifiques, de devenir membre des chaires de recherche sur les sujets ayant trait à vos activités, etc. (cf. à la fin de la partie "La science en question", page 8). Vous pouvez également inviter des personnes à présenter leurs recherches lors de séminaires ou d'événement que vous organisez pour créer une culture de la recherche et des liens avec les personnes qui en font professionnellement.

"Au sein du Crefad, il existe une culture qui permet de se remettre en question, de poser des questions, on invite des chercheur.euse.s chaque année : il y a de la place pour ces approches, ce qui facilite la mise en œuvre de projets de recherche participative !" - **Manon Pesle**

Si vous êtes chercheur ou chercheuse à titre professionnel, pour aller vers les associations, vous pouvez assister à des événements organisés par des associations, lire les magazines spécialisés édités pour les associations ou par elles et leurs réseaux par exemple :

- **Associations, mode d'emploi** : associationmodeemploi.fr
- **Jurisasso** : juriseditions.fr/revues/jurisassociations/
- **notes de l'INJEP** : injep.fr/collection/injep-notes-rapports/
- **Recherches et solidarités** : recherches-solidarites.org
- **publications de la Fonda** : fonda.asso.fr/recherche

Le cadre partenarial doit être construit en tenant compte des **motivations propres à la culture de chaque organisation**, et également des **moyens que les personnes peuvent déployer** : dans le choix du format de recherche participative, et aussi dans celui de l'organisation de la collaboration, cet enjeu est déterminant.

Construire la confiance

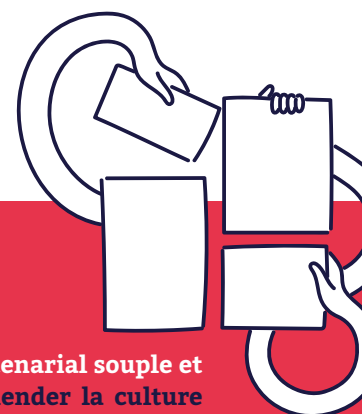
La confiance entre les organisations et entre les personnes impliquées dans la recherche participative **prend du temps à se construire**. Les idées de solutions développées ci-dessus pour acquérir une culture commune et s'appropriier celle de la recherche par les associations et vice-versa sont donc complétées par le fait de créer un **cadre facilitant une expression libre**, de "se dévoiler" aux partenaires. Là encore, cela prend du temps, surtout en amont de la mise en recherche participative, pour apprendre à se connaître les uns les autres. Or une recherche participative débute par l'identification d'un problème, qui est une "Interrogation spécifique qui émerge dans le cadre de l'activité d'une organisation ou de sa pratique" (cf. "Une

littérature fournie et des débats nourris sur la recherche participative" (page 9), que les partenaires doivent pouvoir questionner / enquêter.

"Il ne faut pas sous-estimer la phase préalable d'interconnaissance : c'est difficile de confier ses problèmes à une personne qu'on ne connaît pas, or c'est le point de départ de beaucoup de projets de recherche participative." - **Geoffrey Volat**

Par ailleurs, **la question de la confiance se pose également vis-à-vis des personnes enquêtées**, donc le "terrain", et qui peuvent ne pas être impliquées dans la recherche participative en elle-même (c'est-à-dire le choix de la problématique / méthodologie de recherche). **La question se pose alors de la façon de se présenter, et d'introduire le sujet de recherche**. L'enjeu est aussi d'imaginer comment les **personnes qui font l'objet de la recherche participative pourraient se saisir des résultats de la recherche**, afin que celle-ci leur serve dans leur pratique. Ce sujet rejoint celui du format de valorisation des résultats (cf. "Cadre de financement" ci-après, page 30).

"Certains terrains se sont fermés, car il y avait des peurs qu'on n'a pas réussi à rassurer." - **Manon Pesle**



Quelques idées de solutions :

- **Mettre en place un cadre partenarial souple et transparent** : le fait d'appréhender la culture de la recherche (et vice-versa) contribue à **construire la confiance mutuelle**. Pour entretenir la confiance tout au long du projet, il est nécessaire de construire un cadre partenarial transparent dès le début de la collaboration. Ce dernier gagne à être souple, pour pouvoir **s'adapter aux besoins et imprévus qui pourraient survenir**, tout en garantissant les besoins des personnes impliquées, comme le non-jugement, la confidentialité dans certains cas.

Les **rapports de dominations** (exemple : niveau de diplôme, genre, rapport à l'écrit...) sont également un **écueil dont beaucoup de personnes ne sont pas conscientes**, et qui peut représenter un frein, une gêne pour certaines personnes.

"Il y a une vigilance à avoir sur les dominations symboliques, qui nuisent à la co-construction." - **Geoffrey Volat**

- **Se faire accompagner par un dispositif d'intermédiation** : vous pouvez également vous faire accompagner par un dispositif ou un **organisme d'intermédiation entre recherche et société**.

En Auvergne-Rhône-Alpes, on peut par exemple citer :

- la **Boutique des Sciences de Lyon 2** (dont le périmètre d'action est plutôt Rhône, Ain, Loire),
- le **CISCA** (dont le périmètre d'action est plutôt Puy-de-Dôme, Allier, Cantal, Haute-Loire)
- **Comb'Lab** (sur le territoire des Combrailles).

Vous trouverez les **fiches descriptives de ces trois intermédiaires en annexe à ce guide**.

L'intermédiation ne prend pas la même forme dans chacun des trois.

Ces dispositifs d'intermédiation interviennent en particulier au début du projet, pour la mise en relation et la définition d'un cadre partenarial. Certains peuvent accompagner les structures tout au long du projet, et **se rapprochent en cela davantage de tiers-veilleurs**.

- **Faire appel à un tiers-veilleur ou une tiers-veilleuse** : certains dispositifs d'intermédiation ont vocation à assurer rôle de "tiers-veilleur" dans des projets de recherche participative, comme par exemple la Boutique des Sciences de Lyon 2 dans le cadre du projet Répaé (cf. fiche en annexe).

Le tiers-veilleur est intégré au projet, et rend compte de la manière dont le collectif s'organise pour produire les connaissances. Le recours à un tiers-veilleur ou une tiers-veilleuse **facilite le travail partenarial avec un regard réflexif sur les méthodes utilisées et ce qu'elles produisent** sur les rapports au sein du collectif de recherche.

Dans certains cas, cela permet aussi de (re)cadrer la démarche en termes de pilotage et de prises de décisions pour équilibrer les relations. En cela, leur rôle aide à **gagner en confiance**, en ayant une fonction dédiée à la manière de produire les connaissances.

"Elle nous observe faire de la recherche collective, ce qui permet d'avoir des retours sur nos manières de faire de la recherche, nos rapports, nos impensés." - **Julie Champagne**

- **Se former à la recherche participative** : il existe également des méthodes et pratiques propres à la recherche participative, qui peuvent faire l'objet de formations spécifiques.

Elles peuvent être **proposées par des universités, des structures d'intermédiation ou des associations** engagées dans la recherche, n'hésitez pas à les solliciter. Voici deux exemples de formation que vous pouvez mobiliser :

- En association avec le CNAM, l'association *Sciences Citoyennes* propose pour la première fois à partir de janvier 2025 et jusqu'en septembre 2025 une **formation certifiante sur la recherche participative** : <https://lstu.fr/00E8wDTP>

- Le réseau des Crefad propose un **diplôme en hautes études des pratiques sociales**. Cette formation en alternance sur 3 ans s'adresse aux personnes inscrites dans l'action éducative, sociale, associative, militante, coopérative. Elle vise à réaliser une recherche-action à partir de questions ancrées dans la pratique, en s'appuyant sur des apports des sciences humaines et sociales et une construction collective des savoirs. En savoir plus : reseaucrefad.org/formations/#dheps

- **Se former aux méthodes participatives et / ou à la facilitation** : il existe des méthodes d'animation participative et de facilitation qui peuvent faciliter la prise de parole et la mise en place d'échanges horizontaux.

Elles améliorent les pratiques par une vision élargie, inclusive, au croisement des savoirs et des différents points de vue. Lors des échanges et entretiens, beaucoup reconnaissent que les associations sont globalement mieux formées et compétentes pour cela.

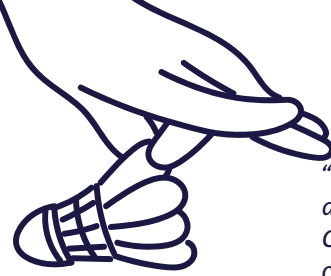
Vous pouvez consulter des **ressources en ligne**, par exemple :

- **l'Université du nous** (une SCIC) : universite-du-nous.org/gouvernance-partagee-ressources
- la plateforme **Interpole** (alimentée notamment par Animacoop, un collectif) : interpole.xyz/?Accueil
- le livret de **Scicabulle** (association) : <https://lstu.fr/c5Zp9MN1>

Plusieurs associations ou réseaux associatifs proposent par ailleurs des **formations spécifiques à ces méthodes d'animation** :

- **Trame** (association) : trame.catalogueformpro.com
- **Animacoop** : animacoop.net
- le **réseau des Crefad** (réseau associatif) : reseaucrefad.org/formations/
- **Scicabulle** : scicabulle.com/catalogue/

Les moyens à disposition



“Le fait d’avoir une post-doc pour la coordination a donné un coup d’accélérateur au projet : sans Cécile, ça aurait été compliquer d’avoir une coordination aussi solide.” - **Julie Champagne**

Comme exprimé lors de la rencontre à Saint-Étienne, “avant de se lancer dans un projet de recherche, les moyens humains et financiers disponibles doivent être discutés en toute transparence”. Vous pouvez vous référer à la partie “Différents formats selon vos moyens, vos objectifs... (lien vers la page)” de ce guide pour avoir une idée de la configuration qui semble la plus pertinente selon votre organisation, votre expérience dans la recherche, le temps que vous souhaitez y accorder.

Dans tous les cas, il est important de vous demander **comment seront distribués les rôles au sein de votre association et dans le cadre du projet, et ne pas sous-estimer les temps de coordination**, notamment lorsque vous vous lancez dans un projet en partenariat. La méthodologie utilisée va également demander plus ou moins de ressources, de même que votre terrain et sa disponibilité. Les mêmes moyens ne seront pas déployés selon que vous avez déjà un corpus de données issues de votre pratique à exploitées ou s’il faut constituer/approfondir ces données à analyser.

De même, **le travail d’état de l’art** ne doit pas être sous-estimé : explorer, rassembler et synthétiser l’état des connaissances (notamment la bibliographie scientifique) pour déterminer celles qui manquent et que vous souhaitez produire est une étape incontournable et parfois gourmande en temps.

Certaines disciplines demandent par ailleurs davantage de moyens financiers que d’autres : si les sciences humaines et sociales, en général, demandent quasi-uniquement des ressources humaines, la biologie ou l’agronomie peuvent requérir du matériel pour les relevés pointus et plus coûteux.

Quelques idées de solutions :

- **Des ressources humaines dédiées à la coordination de la recherche participative** : plusieurs retours d’expérience soulignent **l’importance d’avoir une personne ou un binôme de coordination générale de la recherche participative**. Ces profils, souvent “passerelle” (cf. idées de solutions de la partie “Faire attention à sa posture”, page 25) ou formés aux méthodes participatives et de facilitation sont **une plus-value** pour donner le rythme et conserver une vision d’ensemble.

- **Des outils pour évaluer la pertinence du partenariat et son organisation** : si la recherche participative présente des spécificités, les ressources produites sur la coordination de projets en consortium peuvent être utilisées pour guider la démarche en ce sens.

Le Mouvement associatif Hauts-de-France a par exemple produit un guide “Consortiums : l’union fait la force ?” (1), avec une **grille d’aide à la décision** à la fin, dont vous pouvez vous inspirer pour déterminer si les conditions sont réunies pour un travail partenarial pertinent.

La Boutique des Sciences de Lyon 2 a également produit une **grille d’auto-évaluation et une grille de questions** qui peuvent vous orienter sur les ressources à mobiliser en interne (surtout dans le cas de l’accueil d’un ou une stagiaire de recherche) que vous trouverez en annexe de ce guide.

- **Trouver des financements : exemples d’appels à projet**. Enfin, le manque de moyens financiers peut être pallié en trouvant **des ressources dédiées pour mener votre recherche participative**. Plusieurs appels à projets ou appels à manifestation d’intérêt ont été cités dans ce guide :

- Au niveau national :
 - les appels à projet Sciences Avec et Pour la Société (SAPS) de l’Agence Nationale pour la Recherche (ANR) : anr.fr/fr/appels/
 - l’appel à projet du FDVA “Études et expérimentations” lancé pour la première fois en 2024 : <https://lstu.fr/A2Gs8R5d>
- Au niveau régional :
 - L’appel à manifestation d’intérêt annuel de la **Boutique des Sciences de Lyon 2** : univ-lyon2.fr/sciences-et-societe/boutique-des-sciences
 - Le programme Transition en Territoires de l’Agriculture, l’Alimentation et l’Environnement - **TETRAE** (co-financement Région / INRAE) : tetrae.custom.hub.inrae.fr/

Ces cadres de financement présentent certaines limites à anticiper (cf. partie suivante).

(1) Consortiums : l’union fait la force ?” : <https://lstu.fr/N1L3xs5V>



Le cadre de financement

Les financements pour la recherche sont en quasi-totalité alloués par appels à projet. Cela représente plusieurs écueils, certains bien connus des associations, d'autres spécifiques à la recherche participative.

Les calendriers des appels à projets peuvent être contraignants : les dates d'ouverture et délais pour déposer les dossiers peuvent ne pas correspondre aux besoins et au rythme de votre recherche participative.

Par ailleurs, la durée maximale des projets peut elle aussi être restreinte par rapport à vos besoins. Par exemple, les appels à projets SAPS limite la durée des projets à 18 mois : pour construire une méthodologie, collecter des données sur le terrain, analyser les résultats et les mettre en forme, cela est souvent insuffisant.

Les montants peuvent aussi réduire vos marges de manœuvre, d'autant que si les appels à projet spécifiques à la recherche participative proposent aujourd'hui pour la plupart des modalités de financement identique pour tous les partenaires, beaucoup de cadres de financements collaboratifs ne prévoient pas le financement des travaux de recherche des associations dans les mêmes conditions que les organismes de recherche.

“Les cadres de financements de la recherche participative manquent souvent de flexibilité et représentent une contrainte pour que les relations soient symétriques et réciproques, dans la mesure où peu d'entre eux permettent de co-financer les partenaires non-universitaires autant que les scientifiques de métier.” - Sabine Nguyen Ba

Enfin, les financements pour la recherche, participative ou non, sous-entendent la grande majorité du temps une valorisation des résultats dans un format propre à la recherche : donc sous forme de publication d'articles ou la rédaction de communication lors d'évènements de recherche. Or ce format est souvent plus difficilement appropriable et actionnable par les associations. Cet écueil peut conduire à des déceptions des partenaires de recherche non-professionnels.

“Nous sommes financés pour produire des publications scientifiques et toute la phase suivante de diffusion et vulgarisation n'est pas prise en compte. Les éleveurs ne font strictement

rien des articles scientifiques, et s'ils ont de la bonne volonté au début, à la longue ils se désintéressent des projets participatifs. Je pense que ça peut expliquer pourquoi c'est difficile de les impliquer.” - Marzia Ranaldo

Quelques idées de solutions :

- **Planifier sa recherche participative** : concernant la durée maximale des projets, il est possible de **planifier votre recherche participative en plusieurs phases**, chacune correspondant à un financement ou un format de recherche (stage, thèse, en partenariat...). De cette façon, vous pourrez par ailleurs **construire votre cadre partenarial de manière itérative** : tester des manières de travailler, des méthodologies de collecte et d'analyse de données différentes.

La difficulté reste d'éviter les “creux” entre deux financements, qui peuvent démotiver les personnes impliquées. Dans ce cas, il est important de **conserver une dynamique adaptée à l'absence de financement** : valoriser et essayer vos premiers résultats, réfléchir sur l'organisation du partenariat, les envies des personnes impliquées pour la suite...

- **Anticiper les formats de valorisation pour qu'ils soient pratiques** : sur les formats de valorisation, il peut être opportun d'**en discuter dès la phase de préparation du dépôt du dossier de demande de subvention**. De cette manière, vous pourrez expliciter les attentes complémentaires à celles de la publication dans le format académique.

La recherche participative peut amener à critiquer certains fonctionnements, méthodes, objectifs, et donc à des résultats inattendus au départ du projet. Il paraît donc peu raisonnable de définir précisément la “maquette” du livrable souhaité dès le démarrage. En revanche, **bien expliciter vos attentes, le ou les problèmes auxquels la recherche participative doit répondre** peut aider à adapter au mieux les formats.

Cap Rural a édité un **guide de la valorisation** qui pourra vous aiguiller dans ces choix tout au long du projet : <https://lstu.fr/H7t8bQqK>

Certains partenaires font par ailleurs le choix de **réaliser une partie des livrables après la fin du conventionnement dédié à la recherche**, soit sans financement, soit avec d'autres financements moins contraignants, et avec des finalités plus pratiques ou d'essaiage.

Un **document du Réseau Science ensemble** issu d'un webinaire qui s'est tenu le 5 juillet 2021 sur l'évaluation des sciences et recherches participatives, peut vous aider à élaborer votre propre grille d'évaluation sur ces aspects collaboratifs et participatifs : <https://lstu.fr/-qGGDzVL>

• **Adapter l'évaluation pour qu'elle intègre la dimension participative et ses apports** : en règle générale, la norme d'évaluation d'une recherche repose sur le prestige des revues dans lesquelles les résultats du projet sont parus, le nombre de personnes ayant consulté ledit article et le nombre de communications lors d'événements reconnus. **Ces éléments ne sauraient suffire à saisir les apports de la recherche participative, car ils ignorent les effets de la méthodologie employée.**

En résumé, l'illustration ci-dessous schématise les grandes étapes (pas forcément linéaires !) d'une recherche participative et les principaux leviers pour que cela "se passe bien" :

ÉTAPES PRÉLIMINAIRES

- **Identification** du problème / de l'enjeu
- Construction du **partenariat** avec la recherche académique
- Choix d'un **format** de recherche

- Appréhender une **culture de la recherche** (et vice-versa !)
- **Se mettre en lien** avec la recherche académique
- **Associer les différents profils associatifs** : dirigeants et dirigeantes, bénévoles, personnes salariées
- **Explicitier** ses attentes et ses moyens

CADRAGE

- Passer d'un problème / enjeu à une **problématique de recherche**
- **État de l'art**
- Choix du **terrain d'étude**
- Déterminer la **méthodologie** / le formats de **livrables**
- Le cas échéant, dépôt d'un **dossier de demande de subvention**

- Un **cadre partenarial souple et transparent**
- Faire appel à un·e tiers-veilleur·euse
- **Animation participative et facilitation** (se former, le cas échéant)
- Mobiliser des **personnes "passerelles"**
- **Se former** à la recherche participative
- Trouver des **financements**
- Anticiper les **formats de valorisation** pour qu'ils soient pratiques

LANCEMENT ET RÉALISATION

- **Mobilisation du terrain** : identification des parties prenantes pouvant mobiliser
- **Phase de terrain** : entretiens, enquêtes, expérimentations, visites apprenantes...
- Retours réflexifs et **ajustement de la méthodologie** le cas échéant

- Des ressources **humaines dédiées à la coordination** de la recherche participative
- Des outils pour **évaluer la pertinence du partenariat et son organisation** (retours critiques au cours des travaux pour adapter l'organisation et la méthodologie, le cas échéant)
- **Planifier** sa recherche participative

VALORISATION DES RÉSULTATS

- Rédaction des **livrables académiques**
- Élaboration des **formats appropriables** par les acteurs de terrain
- **Essaimage, communication** des résultats

Se faire accompagner par un **dispositif d'intermédiation**

Annexes

1. Liste des personnes entretenues	32
2. Des expériences pour s'orienter : les fiches d'intermédiation	33
• Boutique des Sciences de l'Université Lumière Lyon 2	34
• CISCA	35
• Com'Lab	36
3. Des expériences pour s'inspirer : les fiches projets	37
• CIFRE - BGE Auvergne-Rhône-Alpes	38
• La ferme de Sarliève	39
• Projet Coccinelle (INRAE)	40
• Projet Repaé	42
4. Des outils pour construire	
• Outils d'aide à l'émergence de projet (Boutique des Sciences de Lyon)	45
• Outils d'aides à l'évaluation	49

Liste des personnes entretenues

Date (2024)	Nom, prénom	Structure	Fonction	Durée
25/04	Danet Angélie	BGE AURA	Responsable du DLA régional Auvergne-Rhône-Alpes	1h
27/05	Marzia Ranaldo	INRAE	Coordinatrice du projet Coccinelle	1h30
	Chassaing Chantal	VetAgro Sup	Ingénieure de recherche – UMR Herbivore	
28/05	Montagnat Morgane	Université Lyon 2	Chargée de projets pour la Boutique des Sciences – direction sciences et société	1h
28/05	Aguilar Michel	Comb'Lab	Président	45 min
29/05	Volat Geoffrey	CISCA	Directeur	1h10
29/05	Nguyen Ba Sabine	INRAE	Ingénieure d'études contractuelle	1h
30/05	Champagne Julie	Crefad Loire	Coordinatrice	1h05
10/06	Pesle Manon	Université Jean Monnet - Saint-Étienne	Maîtresse de conférences, responsable du master Enfance Jeunesse, chercheuse - EA Éducation, Cultures, Politiques	50 min
12/06	Blot Magali	Terre de Liens Auvergne	Coordinatrice	50 min



**Des expériences
pour s'orienter :
les fiches
d'intermédiation**

Date de création : 2013

Territoire d'action

- Pour les associations et structures accompagnées : principale-ment Rhône, Loire, Ain, Isère.
- Pour les étudiant.es et chercheur.es impliqués : site académique Lyon-Saint-Etienne (périmètre de l'Université de Lyon dans son ensemble)

Présentation de l'intermédiation

La Boutique des Sciences (BDS) favorise le dialogue et la collaboration entre les organisations de la société civile et la recherche scientifique telle qu'elle se fait dans les laboratoires du site universitaire Lyon-Saint Etienne. Elle crée des passerelles vers tous les domaines des sciences humaines et sociales, des sciences de la nature ou des sciences de l'ingénieur, au plus près des recherches les plus actuelles.

Les activités de la BDS sont aujourd'hui financées d'une part par l'Université Lumière Lyon 2, et d'autre part par le label « Sciences Avec et Pour la Société » obtenu en 2022 auprès du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation pour le projet LYSIERES² impliquant l'Université Lumière Lyon 2, l'Université

Nombre de personnes / structures impliquées

- 3 personnes salariées (2 ETP)
- 1 comité scientifique de 35 personnes : équipes de recherche et pédagogiques des établissements d'enseignement supérieur de Lyon et Saint-Étienne, représentation étudiante et représentation de la société civile organisée non lucrative (réseaux associatifs...)

Claude Bernard Lyon 1 et deux centres de culture scientifique et technique (Pop'Sciences et La Rotonde). Par le passé, la Boutique des Sciences a été soutenue par différents programmes européens (PERARES, EnRRICH, InSPIRES).

La BDS est rattachée à la Direction Sciences et Société de l'Université. Son action est inscrite dans la feuille de route approuvée en 2022 par le Conseil d'administration de l'université le 28/01/2022, qui a également été l'occasion pour l'Université de devenir signataire de la Charte des sciences et recherches participatives en France (du 20 mars 2017) et de celle du réseau francophone des Boutiques des Sciences (en 2023).

Formats d'intermédiation proposés

Exemples

- **L'accompagnement de projets émergents de recherche participative**, construits à partir de la demande sociale (besoins, intérêts et préoccupations exprimés par des associations ou collectifs issus de la société civile). Ces sollicitations sont recueillies au moyen d'un **appel à manifestation d'intérêt annuel. Une quinzaine d'entre elles sont accompagnées chaque année** par le biais de stage de recherche de Master 2, de challenges ou hackatons (travail intensif d'un groupe de personnes étudiantes autour d'un sujet pendant 1 semaine), de projets tutorés/enquêtes collectives, de missions doctorales. La Boutique des Sciences propose **un appui financier pour ces projets, ainsi qu'un accompagnement à la mise en place de démarches participatives** (implication de citoyen.nes dans le processus scientifique, médiation, etc.).
- **L'accompagnement de projets de recherche participative de plus grande ampleur**, en tant que tiers-veilleur notamment dans le cadre de projets financés par l'Agence Nationale de la Recherche
- **L'élaboration de ressources, d'espaces de débat et de formations autour de la recherche participative** : cycle de séminaires autour de la tiers-veillance et de la place des sciences dans la société, formation auprès des personnes étudiantes (master, doctorat).

Contacts et informations

- Morgane Montagnat : morgane.montagnat1@univ-lyon2.fr
- Hélène Chauveau : helene.chauveau6@univ-lyon2.fr
- Leandre Guignier : leandre.guignier1@univ-lyon2.fr
- Page internet : univ-lyon2.fr/sciences-et-societe/boutique-des-sciences/
- Plaquette de présentation : <https://lstu.fr/eP6yQaym>
- La BDS de Lyon, étude des impacts d'un dispositif d'innovation sociale par la recherche participative, 2019 : <https://lstu.fr/1XroYurR>
- La BDS de Lyon, de 2010 à 2016 : genèse, fonctionnement et perspectives, 2019 : <https://lstu.fr/sAF5qd16>

- **L'accompagnement de la Boutique des Sciences pour les projets émergents comprend par exemple** (cf. poster en annexe pour plus de détails sur le déroulé complet) :
 - **L'organisation d'ateliers d'émergence.** Ces ateliers, organisés dans et hors les murs de l'université, se déroulent selon une méthodologie participative. Ils facilitent l'élaboration des questions de recherche en réponse à l'AMI annuel. Les outils sur lesquels s'appuie l'équipe de la BDS sont annexés à ce rapport.
 - **L'appui à l'identification et à la formalisation d'une question de recherche**, articulée à un terrain, propre à chaque structure.
 - **Le recrutement et la formation des étudiant.es** aux méthodes de la recherche participative
 - **Des temps d'échanges et de co-construction** avec les structures retenues suite à l'AMI, des temps de médiation voire de remédiation entre tous.tes les participant.es aux projets
 - **L'accompagnement à la production de livrables** rendant compte du travail de recherche et utilisables par les structures après la fin des projets
- L'accompagnement de projets de plus grande ampleur recouvre notamment le **rôle de tiers-veilleur dans les projets Répaé** (cf. fiche-projet dans ce rapport) et Rural (1) (co-porté par Solidarité Paysans et le laboratoire Radiations/Pôps de Lyon 2). Ce second projet est par exemple une suite à un stage accompagné par la Boutique des Sciences quelques années auparavant, montrant que ce format peut déboucher sur des sujets de recherche à approfondir et à une collaboration entre les structures de recherche et de la société plus étroite.

(1) Rural : <https://anr.fr/Projet-ANR-23-SARP-0015>

Date de création

Octobre 2018

Territoire d'action

Auvergne, principalement Puy-de-Dôme

Nombre de personnes / structures impliquées

- 6 personnes salariées
- 25 personnes morales membres

Présentation de l'intermédiation

Le CISCA est une association qui a pour objet de **favoriser les coopérations entre acteurs de terrain et mondes de la recherche à travers le déploiement de la recherche action participative** sur les enjeux de transitions, de justice sociale et de résilience territoriale.

Sa création part du constat d'une **frustration partagée entre certaines personnes du monde de la recherche et des acteurs socio-économiques de ne pas trouver le temps, les moyens et les ressources pour collaborer ensemble**. Il n'existe en effet pas de boutique des sciences et à ce moment-là l'université ne dispose pas encore de feuille de route Sciences avec et pour la société.

Les actions du CISCA s'inscrivent dans **un programme discuté et validé en 2020 et décliné opérationnellement jusqu'en 2025 autour de 6 archipels**.

Ces archipels définissent **les principaux champs d'action du CISCA** :

- circulation des savoirs,
- encapacitation (appropriation des savoirs),
- mobiliser le cadre légal,
- travailler les modèles économiques,
- coopérations territoriales,
- justice sociale.

Formats d'intermédiation proposés

Le CISCA accompagne avant tout ses membres dans leurs démarches de recherche participative, sous différents formats :

• **L'organisation de rencontres régulières** (tous les 2 mois) appelés "ateliers participatifs des résiliences" entre les membres, autour d'une thématique, et permettant de partager les enjeux et de faire émerger des coopérations ou des sujets d'intérêt conjoint,

• L'organisation de **conférences de médiation scientifique hebdomadaires**, les « mardis de l'intermédiation » pour le partage des connaissances, la présentation des projets en cours...

• **L'encadrement de personnes en thèses CIFRE** : les personnes sont embauchées et encadrées par le CISCA, et travaillent sur des questions de recherches issues des besoins identifiés au sein des membres (en atelier participatif des résiliences par exemple),

• **L'accompagnement aux projets de recherche action participative**, en plusieurs étapes :

- identification des besoins et enjeux (2/3 mois),
- co-construction des outils d'enquête de terrain avec les personnes des structures impliquées, les données étant collectées par ces personnes (env. 8 mois/ 1an),
- mise en place d'expérimentations pour apporter des pistes de réponses à la problématique, et tester ces pistes (entre 2 et 8 mois, selon les besoins)
- évaluation des expérimentations, des changements qu'elles amènent, des réponses qu'elles apportent, de leurs limites
- capitalisation et transfert (des outils, de la démarche notamment)

Exemples

• **Non-recours aux droits dans les quartiers nord de Clermont-Ferrand** : la problématique de départ a été retravaillée avec le Centre Communal d'Action Sociale, pour étudier les points de blocage des personnes et s'appuyer sur la littérature scientifique. La grille d'enquête et d'observation de terrain a été proposée par le CISCA et adaptée avec l'équipe salariée. Les agent.e.s d'accueil ont pu compléter cette grille avec des dictaphones, afin de faciliter le travail de collecte et de prévenir les difficultés vis-à-vis de l'écrit.

• Le CISCA développe **des outils participatifs** qui sont reconnus et demandés, par exemple pour animer un débat avec une centaine de personnes participantes dans le cadre des travaux du conseil de développement du Grand Clermont. Ces travaux sont ensuite capitalisés pour nourrir les questions de recherche autour de la participation citoyenne.

Contacts et informations

- Geoffrey VOLAT, geoffrey.volat@cisca.fr
- Site internet : cisca.fr

Date de création
2019

Territoire d'action
Combrailles puydomoises (Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement des Combrailles)

Nombre de personnes / structures impliquées

- 3 bénévoles
- Des associations locales partenaires :
 - le GREFFE (Groupe scientifique de Réflexion et d'information pour un développement durable),
 - alternacomb agri (groupement d'intérêt économique et environnemental),
 - le CISCA (cf. fiche intermédiation)

Présentation de l'intermédiation

Comb'Lab est une association qui souhaite **accompagner le territoire des Combrailles vers les transitions du XXIème siècle**. Elle **fait dialoguer les élus, le grand public et les scientifiques** pour construire des politiques publiques avec le recul que peuvent apporter les savoirs scientifiques.

Formats d'intermédiation proposés

- **Animation de démarches territoriales de transition** : laboratoire d'idées (cf. exemples), dont le format va être revu pour animer des **matinées réservées aux partenaires** de Comb'Lab et ouverte à Combrailles durable, pour **alimenter les réflexions en invitant des chercheurs et chercheuses** (ex : à l'automne, l'incidence de l'intelligence artificielle en matière d'aménagement du territoire), et l'organisation de **3 ou 4 journées consécutives en été ouvert au grand public** pour partager les réflexions plus largement.

- **Veille et information** : Comb'Lab alimente une veille régulière sur les sujets du **changement climatique et des actions d'adaptation et de lutte contre celui-ci**, diffusée dans un bulletin mensuel.

- **Production d'outils s'appuyant sur la recherche** pour les transitions (cf. exemple de la mallette).

Exemples

- Comb'Lab a mis en place un **“laboratoire d'idées”** composé de personnes élues de la communauté de communes de Combrailles Sioule et Morge, de citoyens et citoyennes de ce territoire. Cette démarche a débouché sur l'élaboration du **programme Combrailles 2051**. La communauté de communes fait aujourd'hui partie des 4 territoires pilotes identifiés par le département du Puy-de-Dôme dans le cadre de l'**accompagnement par la fabrique des transitions**.

- **La mallette des Combrailles**, inaugurée en avril 2024, est composée de 5 vidéos qui visent à **informer des conséquences du changement climatique** dans les Combrailles et **favoriser le passage à l'action**. Les vidéos abordent 5 thématiques, par des chercheurs, dans une **logique de médiation**. Elle a été soutenue dans le cadre du budget écologique et citoyen du département du Puy-de-Dôme.

Contacts et informations

- Michel Aguilar : michel.aguilar@comblab.fr
- Site internet : comblab.fr

Ressources sur les projets :

- Fiche de présentation de l'accompagnement du département du Puy-de-Dôme par la Fabrique des transitions : fabriquedestransitions.net/conseil-departemental-du-puy-de-dome
- La mallette des Combrailles : youtube.com/@CombLabResilience-cf5og



Des expériences pour s'inspirer : les fiches projets

Thèse : l'impact des politiques publiques sur le modèle socio-économique des associations de l'accompagnement

Calendrier

Mars 2019 – en cours

Présentation de BGE Auvergne-Rhône-Alpes

BGE AURA est une association qui s'engage pour **rendre l'entrepreneuriat accessible à tous** et contribuer ainsi à un **entrepreneuriat raisonné et créateur de valeur**, faisant converger réussites individuelles et responsabilité collective.

- créée il y a plus de 25 ans,
- implanté dans 7 des 12 départements de la région,
- équipe salariée d'environ 45 personnes,
- **opérateur du DLA régional** (sur l'Auvergne puis Auvergne-Rhône-Alpes) depuis 2014, qui contribue au renforcement de l'accompagnement pour développer les activités d'utilités sociales.

Dimension participative

L'idée du sujet émerge de la doctorante, qui travaillait alors en tant que chargée de mission DLA régional à BGE.

Le sujet a été proposé, une fois retravaillé avec son directeur de thèse, aux membres du Bureau et à la Direction de la structure. La proposition visait notamment à déterminer l'intérêt de BGE AURA pour les résultats de la recherche. Le bureau a fait le choix de soutenir ces travaux pour **appuyer les réflexions quant aux évolutions de la structure et valoriser son expertise sur ces enjeux**. Il a donc été décidé que du temps de travail de la doctorante serait intégré aux charges de BGE AURA.

Les choix méthodologiques et questionnements scientifiques relèvent des travaux de la doctorante et de son directeur de thèse. Par ailleurs, la crise sanitaire et un renouvellement de la direction et des instances de BGE AURA ont limité la participation des membres de l'association aux travaux dans la phase de collecte et d'analyse des données.

Les résultats / ce que le projet a apporté

- Prise de recul sur les mécanismes à l'œuvre pour les activités d'accompagnement de BGE AURA.
- Identifier dans la vie de la structure les causes de certaines tensions fortes, pouvoir évoluer dans ses pratiques en déterminant les écueils passés

Nb : thèse en cours et financement terminé.

Financement

Association Nationale Recherche et Technologie (ANRT) : Convention Industrielle de Formation par la Recherche (CIFRE)

- 14 000€ par an, pendant 3 ans

Le sujet de la recherche

La thèse étudie **l'impact des politiques publiques sur le modèle socio-économique des associations du domaine de l'accompagnement et de la formation professionnelle**. Le sujet explore les pistes et hypothèses suivantes :

- Comment les **relations entre pouvoirs publics** et associations sont passées de projets collectifs à une relation relevant davantage de la prestation de service ?
- Comment les **outils contractuels de la commande publique** ont contribué à l'apparition de modèles isomorphes empruntant une **logique lucrative** tout en poursuivant des logiques d'intérêt général, dont les ressources sont en grande partie issues du public ?

Le sujet a évolué entre le dépôt de demande de convention CIFRE et le début des travaux de recherche. Initialement, il était envisagé "Gouvernance et mise en œuvre d'une politique publique multi-partenariale : le cas du Dispositif Local d'Accompagnement". Le sujet est en lien direct avec une des activités de BGE, qui est opérateur régional du DLA. La réorientation du sujet permet aux personnes impliquées dans le projet une prise de recul plus contextuelle, et d'envisager des résultats pouvant être mobilisés au-delà du DLA.

Partenaires

- BGE AURA
- Université Grenoble Alpes
- Institut d'études politiques de Grenoble
- Centre d'Études et de Recherche sur la Diplomatie, l'Administration Publique et le Politique

Outils et leviers pour cette dimension

- L'évolution d'**une personne de l'équipe ayant déjà des liens avec l'université** (enseignement) vers l'activité de thèse.
- L'**antériorité des relations** entre doctorante en charge de la recherche et son directeur de thèse (professeur lors de ses études).
- Une **valorisation de la fonction de recherche** par l'équipe auprès des partenaires.

Contacts et informations

- Angélie DANET : angelie.danet@bge-aura.fr

- Site internet : bge-aura.fr

- Les mardis de l'ESS du 14/11/2023 - "La structuration des métiers de l'accompagnement de la vie associative locale, outil d'institutionnalisation ou d'émancipation/transformation sociale ?" : <https://lstu.fr/a-2B8WNs>

Calendrier

2019 – en cours

Financement

Participation aux projets Ferment II (ANR SAPS) et TRAACT (TETRAE)

Partenaires

- Terre de Liens Auvergne
- Le Roseau
- BIO 63
- Îlots Paysans

Présentation de la ferme de la Sarliève

La ferme se situe en proche périphérie de Clermont-Ferrand. En 2019, l'indivision familiale propriétaire envisage de transmettre ses terres à Terre de Liens.

La Ferme de Sarliève est **un projet qui croise plusieurs dimensions expérimentales** : test d'activités agricoles, agro-écologie, implication citoyenne dans le pilotage du projet, recherche, non spéculation foncière.

Une SCIC a été créée en 2021. Sur place, l'équipe permanente - composée de 2 personnes actuellement - pratique la polyculture élevage, avec vente directe sur place et sur les marchés. La ferme propose également des ateliers citoyens (biodiversité, propriété foncière...), et participe à des projets de recherche.

Plusieurs collègues ont été constitués au sein de la SCIC : fondateurs, citoyens, collectivités territoriales, associations et partenaires privés. Un directoire est son organe dirigeant. Elle compte également un conseil de surveillance, qui observe le respect des principes qui régissent la SCIC.

Un **groupe de capitalisation** a été constitué au sein de l'association Le Roseau, membre de la SCIC (collège citoyen). Il se retrouve 2 à 3 fois par an. Il est composé d'environ 5 à 10 personnes membres de la ferme, dont certaines sont chercheuses de métier. Une personne salariée de la ferme y contribue également.

Le groupe détermine les sujets à observer, la méthodologie et les moyens de collecter les informations. La méthodologie est itérative, certaines orientations ou décisions étant retravaillées pour être le plus adapté possible au contexte du projet.

Ces éléments sont ensuite présentés à l'ensemble des membres de la structure pour permettre de **prendre du recul sur les orientations à prendre.**

La ferme a rencontré des **difficultés financières** et une révision de sa gouvernance lors de sa transformation en SCIC : le groupe de capitalisation s'est alors réuni moins fréquemment.

Le sujet de la recherche

Dès son lancement, les personnes impliquées dans le projet sont conscientes du **caractère inédit du projet de la ferme**, du fait de l'expérimentation de plusieurs dimensions de manière concomitante. Elles ont à cœur de **documenter chemin faisant** les controverses au sein du collectif, les moyens utilisés pour les résoudre, et partager les fruits des expérimentations. Celles-ci concernent **les modes de décision au sein du collectif**, les liens avec d'autres parties prenantes du territoire, les choix agro-écologiques et leurs résultats, le modèle socio-économique.

Il y a donc dès le départ une attention portée à la fois à la **dimension réflexive** sur le projet, pour observer et documenter ce qui se passe, et à l'**essaimage** qui pourrait être fait de ce projet.

Dimension participative**Outils et leviers pour cette dimension**

- **Le caractère expérimental du projet** sur plusieurs aspects concomitants se prêtait à la mise en place d'une approche par la recherche, afin de documenter, éclairer les choix et pouvoir essaïmer.
- Le fait que **des personnes chercheuses de métier soient déjà impliquées** dans le projet a facilité une approche qui mobilise une méthodologie des concepts scientifiques.

Les résultats / ce que le projet a apporté

Les travaux de capitalisation sont **en cours d'exploitation pour illustrer graphiquement la chronique du projet**, peut-être sous forme de puzzle. Celle-ci permettra de visualiser l'historique de la ferme. Ce support est également un média au sein de la ferme, pour avoir une interprétation commune des événements et construire un vocabulaire collectif.

Le travail du groupe de capitalisation nourrit le projet sur le fond et permet de **prendre du recul sur les étapes et expérimentations** mises en place. La participation à des projets de recherche participative (ex : Ferments II, TRAACT) permet par ailleurs d'**avoir des échanges avec d'autres fermes**, pour ne pas être isolé dans les expérimentations menées.

Contacts et informations

- Personne entretenue : Magali Blot, membre du groupe capitalisation, salariée à Terres de Liens Auvergne : m.blot@terredeliens.org.
- Association Le Roseau : leroseau63.org
- La ferme de la Sarliève : fermedesarlieve.org
- Ferments II : umr-territoires.fr/projet_du_labo/ferments-ii/
- TRAACT : umr-territoires.fr/projet_du_labo/tetrae-tract/

Calendrier

2018 – 2025

Présentation de l'INRAE

L'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement est un institut de recherche public œuvrant pour un développement cohérent et durable de l'agriculture, l'alimentation et l'environnement.

Sous la tutelle conjointe de l'INRAE et de VetAgroSup, l'Unité Mixte de Recherche Herbivore conduit des recherches sur les bovins et les ovins ainsi que leurs systèmes de production. Elle a développé une forte expertise sur les émissions de méthane, le bien-être animal, la valeur des aliments, et la qualité des viandes et des produits laitiers. Deux scientifiques de cette UMR sont à l'origine de l'idée du projet Coccinelle.

Financement

- Univ. Clermont Auvergne (1 site)
- INRAE
- Fédération des recherches en environnement
- FNADT (salaire animatrice)
- Horizon Europe (projet Transect (1))
- 520 000€ au total

Partenaires

- INRAE : inrae.fr/nous-connaître
- VetAgroSup
- Une soixantaine de personnes (dont une trentaine impliquées activement) :
 - Pratiquant l'élevage, animant des collectifs d'élevage,
 - Issues de lycées agricoles
 - Citoyennes
 - Membres du Syndicat Mixte du Parc des Volcans d'Auvergne

Le sujet de la recherche

En 2018, le binôme à l'origine de l'initiative sollicite des acteurs du territoire pour **co-construire et tester un système d'élevage ne nécessitant pas d'intrants pour l'alimentation des animaux et des surfaces, afin de rendre les fermes plus autonomes et donc plus résilientes**. Le projet vise à répondre à la fois aux enjeux d'attractivité du métier d'élevage laitier en région Auvergne-Rhône-Alpes et aux enjeux de transition écologique. Le processus pour préciser les valeurs et objectifs communs du projet va durer environ un an. Ces échanges vont **compléter la problématique initiale** qui était "**comment favoriser la durabilité des élevages laitier sur notre territoire Auvergnat ?**", par "**comment reconnecter élevage et société par le biais de la recherche ?**".

Dans les élevages "classiques", les veaux sont retirés de leur mère quelques jours après leur naissance puis vendus pour être engraisés dans des ateliers spécialisés, souvent loin de leur zone de production. Une des pratiques phares testées dans le cadre du projet, et qui émerge des réflexions collectives, est l'élevage des veaux au pâturage par leur mère pendant 3 à 6 mois. Cela permettrait d'améliorer le bien-être animal et l'autonomie des exploitations agricoles. Mais sa faisabilité dépend de plusieurs facteurs, comme la création de débouchés, les changements de pratique d'élevage ou l'acceptation par les consommateurs et consommatrices d'une viande de veau à la coloration inhabituelle.

Dimension participative

• Mini ferme de démonstration :

- Sur l'un des sites de la plateforme expérimentale Herbipôle de l'INRAE, à Marcinat (Cantal), une ferme comprenant un troupeau de 28 vaches laitières et leur suite sur 62 ha permet de **tester des pratiques agroécologiques en maîtrisant les risques**
- Un **comité technique** réunissant 12 personnes chercheuses, éleveuses, animalières, actrices régionales de l'élevage ou citoyennes a été mis en place. Il se réunit 2 fois par an pour **faire le point sur le système d'élevage et le faire évoluer au besoin**
- Un **"cocon" de 7 personnes** chercheuses et/ou travaillant sur la ferme qui se réunit régulièrement

• **Processus de co-construction de la problématique** via des ateliers (cf. "outils et leviers pour cette dimension")

Outils et leviers pour cette dimension

- **Ateliers de co-conception multi-acteurs** : dans le cadre de sa thèse de doctorat, Philippine Coeugnet a animé deux ateliers regroupant 22 personnes autour de la question "**comment améliorer la santé et le bien-être de ces veaux tout en s'assurant du bien-être des éleveurs et de la santé globale ?**". La problématique "**est-il possible d'allonger la durée d'élevage des veaux sous leur mère et de trouver un débouché régional qui apporte une rémunération complémentaire à l'éleveur en limitant l'impact carbone ?**" y a été débattue et actuellement à l'étude au sein du projet.
- **L'animation d'un projet participatif par une personne dédiée** : son rôle de facilitateur entre les acteurs, pour dynamiser la vie du projet et permettre qu'il ne s'essouffle pas entre les rencontres en présentiel, est **identifié comme indispensable**.
- Des **formations, rencontres et séminaires** proposés par l'INRAE pour mener des recherches participatives.

(1) Transect : <https://www.agroecology-transect.net/>

Les résultats / ce que le projet a apporté

Les **formats de valorisation** des résultats et d'implication des personnes non chercheuses de métier dans le projet ont été adaptés pour **faciliter l'appropriation et la co-construction tout au long du projet** :

- **webinaire** co-organisé avec la DRAAF (projet-coccinelle.hub.inrae.fr/nos-productions/webinaires),
- **podcast "Radio Cocci"** (projet-coccinelle.hub.inrae.fr/nos-productions/podcasts-radio-cocci),
- **jeu sérieux "Si vous étiez une vache"** utilisé par exemple lors du salon de l'agriculture,
- **ateliers de co-conception**,
- **comité technique ouvert...**

Le mélange de disciplines scientifiques, notamment les sciences biotechniques, sociales et des sciences de gestion **aide à comprendre les obstacles et les catalyseurs de l'adoption de pratiques** agroécologiques et à traiter simultanément les différentes composantes de la durabilité.

La posture des scientifiques a été questionnée, et la démarche participative a permis de prendre conscience du **décalage encore existant entre le monde de la recherche et celui des professionnels de l'élevage sur certains sujets**. Les deux personnes entretenues indiquent que ces outils et approches sont des outils puissants qui seront utilisés dans d'autres cadres (exemple : gestion d'équipes).

Certains freins à la démarche participative ont été identifiés, par exemple : la disponibilité des personnes éleveuses due à la distance géographique et à la contrainte de la traite 2 fois par jour, l'absence de dédommagement des personnes éleveuses, le Covid et la crise du bio.

Pour la suite du projet, deux enjeux ont été identifiés :

- La **création d'un réseau d'initiatives** entre des fermes expérimentant des pratiques agro-écologiques pertinentes sur leurs exploitations (partages d'expériences, apprentissage collectif, essaimage),
- L'**implication des acteurs de l'aval de la filière lait** : l'**identification de membres locaux** de ces structures - souvent de taille importante - acceptant de consacrer du temps sur ce type d'échange est très difficile, et pourtant essentielle pour permettre des changements et transformations.

Contacts et informations

- Marzia Ranaldo : marzia.ranaldo@inrae.fr
- Chantal Chassaing : chantal.chassaing@vetagro-sup.fr
- Site internet du projet : projet-coccinelle.hub.inrae.fr
- Site internet du projet Européen Transect : agroecology-transect.net/
- Thèse sur l'inclusion des citoyens dans le projet : theses.hal.science/tel-04452720



Calendrier

mars 2023 – mars 2025

Financement

Agence nationale de recherche (ANR), appel à projet Sciences avec et pour la société (SAPS) 2022 : 248 307€

Partenaires

- CREFAD Loire
- Laboratoire Éducation, Cultures, Politiques (UJM-Lyon2)

Présentation du CREFAD Loire

Le Centre de Recherche d'Études de Formation à l'Animation et au Développement de la Loire (Crefad Loire) est une **association d'éducation populaire** membre du réseau du Crefad, qui est née en 2008 d'une volonté de **partage et de transmission de savoirs et de compétences**. Le Crefad Loire a pour but de **développer, soutenir et mettre en réseau des projets** qui visent à :

- promouvoir l'**autonomie de pensée et d'action** des individus ;
- établir des rapports humains, économiques et sociaux, solidaires et équitables ;
- **lutter contre les inégalités**, les habitudes, les intolérances et notamment celles liées à l'accès à la culture.

Depuis sa création, le Crefad Loire a **accompagné ou participé à plusieurs projets et initiatives collectives et atypiques** (locaux partagés, coopérative d'emploi, pépinière/cantine des métiers de la restauration...). Il a également porté plusieurs recherches.

Dimension participative

Le sujet est **travaillé par les membres permanents du Crefad Loire, et deux universitaires du laboratoire ECP**. La demande de subvention est déposée à l'ANR sur cette base, une personne salariée du Crefad Loire et une universitaire tiennent principalement la plume à cette étape.

Aujourd'hui, la recherche est organisée en deux cercles :

- **Le premier cercle, qui détermine les outils et méthodes de collectes de données**, est composé :
 - D'une personne embauchée en post-doctorat pour travailler sur le projet par le laboratoire ECP, travaillant dans les murs du Crefad Loire
 - de 2 personnes permanentes du Crefad Loire
 - de 2 universitaires du laboratoire ECP
 - d'une personne de la boutique des sciences de Lyon 2 pour la mission de tiers-veilleance
- **Le second cercle est composé des tiers-lieux eux-mêmes**. Ils sont invités à s'approprier les outils et analyses proposées par le premier cercle.

La place des tiers-lieux, et notamment la question de leur rémunération, a été évoquée au sein du premier cercle. Étant donné qu'ils sont le terrain de recherche, cela soulève des enjeux déontologiques. Le collectif de recherche reste attaché à ce que les tiers-lieux tirent des éléments utiles à leurs pratiques avec ces travaux de recherche.

Le sujet de la recherche

Dans le cadre de l'Université de la vie associative, organisation sans forme juridique regroupant des universitaires et des membres d'associations, un projet a débuté en 2018. Transformations et héritages de l'éducation populaire - Le cas de la ville de Saint-Étienne (ThEP-S) cherche à **mieux comprendre l'impact des évolutions du contexte institutionnel et économique depuis les années 1990 sur le fonctionnement et les projets démocratiques des associations d'éducation populaire**. L'institut français du monde associatif (IFMA) a financé ce projet.

Répaé s'appuie sur ce travail, en explorant un terrain de recherche différent : celui des **tiers-lieux mêlant lieu de vie, d'habitat et de travail**. Quatre tiers-lieux font partie du panel étudié. Les tiers-lieux doivent comporter au moins une association dans le montage juridique, avoir tenté ou bénéficié d'un financement public, présenter des formes de travail rémunérées, être situés dans un rayon d'environ 2h30 de Saint-Étienne. **Le Crefad Loire porte lui-même un projet de tiers-lieu**, le sujet a été travaillé au sein de l'équipe salariée, avec deux universitaires du laboratoire partenaire.

Répaé vise à éclairer, avec les acteur·rices concerné·es, le rapport au travail et à l'engagement qui se vit dans ces lieux, ainsi que les rapports de force et de domination inhérents à toute vie collective.

Outils et leviers pour cette dimension

- Le fait d'avoir **une première expérience de travail conjointe** entre le Crefad Loire et le laboratoire ECP (projet ThEP-S), et notamment entre les personnes impliquées dans le projet, a permis de construire de la confiance mutuelle et des habitudes de travail
- Les personnes impliquées dans le premier cercle sont pour plusieurs d'entre elles membres du Crefad Loire (bénévole ou salariée), **une association dont l'histoire, les missions et modes d'action sont très imbriqués avec la recherche-action**
- La **tiers-veilleuse apporte un regard** sur les méthodes de travail, documente et réinterroge les éléments parfois implicites dans les relations au sein du collectif
- Un **blog de recherche partagé** entre les personnes permet d'échanger la matière collectée au fur et à mesure

Les résultats / ce que le projet a apporté

Les résultats de ThEP-S ont donné lieu à un rapport de recherche et plusieurs communications lors de colloques universitaires. **Le projet Répaé est encore dans la phase de collecte de données.**

Pour la personne membre permanente du Crefad Loire entretenue, ces expériences permettent d'avoir **un regard plus distancié sur ses pratiques professionnelles**. C'est également un moyen de **mettre à jour les dynamiques sociales** sous-jacentes aux enjeux rencontrés par le Crefad Loire.

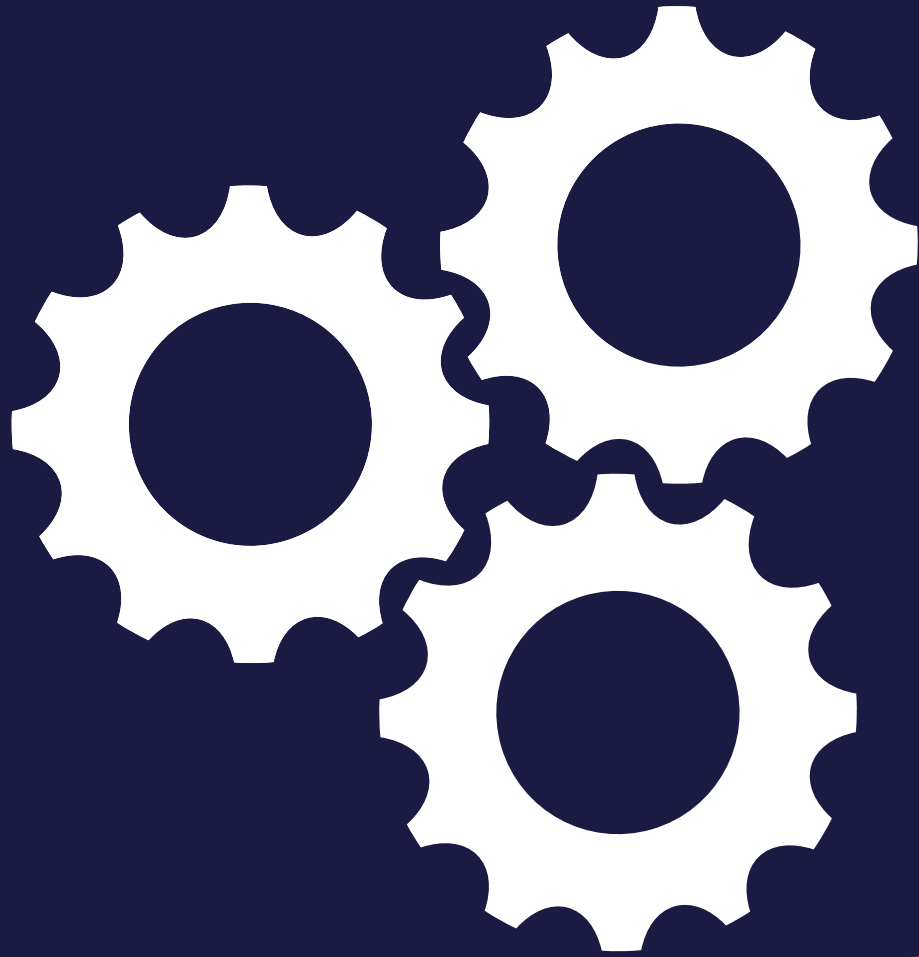
Pour la personne chercheuse au laboratoire ECP entretenue, le financement obtenu pour ThEP-S puis pour Répaé a permis la **reconnaissance au sein de son laboratoire de l'éducation populaire comme terrain de recherche**, les sciences de l'éducation étant souvent scolaro-centrées.

Le fait d'aller à la rencontre d'associations différentes et la tiers-veillance permettent par ailleurs **un regard socio-critique sur sa propre légitimité à aborder les sujets de recherche qui sont les siens**. Cela l'a amené à expliciter des normes implicites telles que la démocratie, la politique, etc.

Contacts et informations

- Julie Champagne : julie@crefadloire.org
- Manon Pesle : manon.pesle@univ-st-etienne.fr
- Projet Répaé : <https://anr.fr/Projet-ANR-23-SSRP-0003>
- Projet ThEP-S et articles issus des travaux : institutfrancaisdumondeassociatif.org/recherches-laureates/lau19-education-populaire-saint-etienne/
- Université de la vie associative : univ-st-etienne.fr/fr/formation/formation-continue/societes-europe-et-territoires/universite-de-la-vie-associative.html





Des outils pour construire

CONSOLIDATION INDIVIDUELLE

MA QUESTION DE RECHERCHE / MON SUJET

AUTO-EVALUATION

INTÉRÊT SOCIAL

Ma question adresse un problème actuel et partagé ?

INTÉRÊT SCIENTIFIQUE

La réponse à ma question permet d'apporter une connaissance nouvelle ?

VÉRIFIABILITÉ

On dispose de suffisamment de prises sur le sujet pour appliquer une méthode scientifique ?

UTILITÉ SOCIALE

La réponse à ma question peut bénéficier à d'autres structures ?

DIMENSION PARTENARIALE

La réponse à ma question suppose une démarche co-construite entre la structure et l'étudiant.e / les chercheurs/ses ?

J'EN SUIS SÛR !	JE NE PENSE PAS	JE NE SAIS PAS
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

LES PROCHAINES ÉTAPES POUR FAIRE AVANCER LE PROJET

→ partager la réflexion, le sujet et les enjeux de la recherche participative avec d'autres membres de ma structure ; en discuter avec d'autres structures ; chercher des ressources scientifiques existantes sur mon sujet ; rediscuter individuellement avec les chargées de projets de la BDS ; déposer dossier AML, etc.

GRILLE DE QUESTIONS POUR PRÉCISER UN PROJET

1. Ce que je cherche à comprendre

- Quelle est ma question/mon sujet/ma problématique ?
- Quelles sont les raisons pour lesquelles je me pose cette question ?
 - S'appuie-t-elle sur une intuition, des observations concrètes, des données déjà collectées ?
- En quoi ce que je cherche à comprendre est utile :
 - pour ma structure : résoudre un problème ? faire évoluer des pratiques ? développer un argumentaire/plaidoyer ? autre ?
 - pour d'autres structures que la mienne : lesquelles et pourquoi ?
- D'après moi, que faudrait-il arriver à connaître/comprendre pour résoudre cette problématique ?
 - Qu'est-ce qui m'empêche, jusqu'alors, d'y parvenir ?
- D'après moi, auprès de quels publics ou acteurs pourrait-on trouver des réponses ?
 - Ont-ils quelque chose de particulier ?
- Ai-je connaissance de travaux existants autour de ces enjeux ? Si oui :
 - Lesquels ? Par qui ?
 - Pourquoi ne permettent-ils pas de répondre à votre problématique ?

2. Le cadre du (possible) stage/projet BDS

- La réalisation d'un stage/projet BDS implique une co-construction entre la structure et des représentant.es du monde de la recherche, notamment un.e étudiant.e-stagiaire :
 - Quel serait l'apport du/de la stagiaire, ce que j'attends de lui/elle ?
 - En retour, qu'est-ce que ma structure peut fournir ?
- Ma structure a-t-elle déjà rassemblé des données pour documenter la problématique ?
 - Si oui lesquelles (statistiques, documents écrits, témoignages, etc.) ?
- Est-ce que ma structure dispose de moyens humains pour accompagner l'expérience du stagiaire (une commission, des membres spécifiquement affectés, etc.) ?
- Ma structure a-t-elle l'habitude de s'interroger sur ses pratiques, son projet, sa mission, etc. ?
- Les stages BDS sont prévus pour le premier semestre 2025 (février-juillet/août). Cette période sera-t-elle particulière :
 - pour ma structure (changements notables prévus) ?
 - pour le contexte (social, culturel, politique, etc.) dans lequel elle évolue ?
- La durée du stage (6 mois) me paraît-elle adaptée, trop courte ou trop longue, pour le travail ?
- Sur quel territoire porterait le travail du stagiaire BDS ?
 - Ce territoire a-t-il quelque chose de particulier ?
- En général, est-ce que j'envisage certaines difficultés ?

3. La finalité de la démarche

- Est-ce que j'ai déjà une hypothèse/piste de réponse par rapport à ce que je cherche à comprendre ?
 - Est-elle forte ou faible ?
 - Quelle serait ma réaction ou celles des personnes de ma structure si les résultats obtenus ne s'avèrent pas conformes à ce que je pressens ou à ce que j'espère ?
- Quel est le livrable que j'envisage dans le cadre d'un stage BDS ?
 - Comment ma structure pourrait utiliser ce livrable ?
 - Qui d'autre pourrait être intéressé par ce livrable ? et comment ?
- Est-ce que j'imagine déjà des prolongements à la suite de ce travail ?
 - Si oui, lesquels ?

GRILLE DE QUESTIONS POUR FAIRE EMERGER UN PROJET

1. Ce que je cherche à comprendre

- A quelle échelle (spatiale, humaine) agit ma structure ?
 - En quoi ces échelles sont-elles intéressantes ?
- En quoi son organisation est-elle particulière ?
 - Qu'a-t-elle qui la différencie des autres ?
- A quels enjeux/difficultés/problèmes/manques ma structure est-elle confrontée ?
 - En quoi ces enjeux/difficultés/problèmes/manques sont-ils spécifiques à ma structure ?
 - En quoi sont-ils plus génériques/partagés ?
- Pourquoi ces éléments posent problème ?
 - En quelle situation ? Où et quand ?
 - Pour qui ?
 - Par rapport à quel but/objectif ?
- De quelles connaissances je manque dans mon quotidien pour mieux appréhender ce problème/enjeu ?
 - D'après moi, que faudrait-il arriver à connaître/comprendre/décrire ?
 - Qu'est-ce qui m'empêche, jusqu'alors, d'y parvenir ?
- Dans quelle situation souhaiterais-je que ma structure se trouve à l'issue d'un potentiel projet de recherche ?
- Comment qualifierais-je mon besoin :
 - Opérationnel, stratégique ?
 - Analytique, descriptif ?
- Critique ? Croiser/confronter des points de vue ?

2. Vers un questionnement de recherche autour de ma structure et de son activité

- Dans quelles situations/actions/contextes le problème/l'enjeu repéré pourrait être observé ?
- En quoi ce que je cherche à comprendre est utile :
 - pour ma structure : résoudre un problème ? faire évoluer des pratiques ? développer un argumentaire/plaidoyer ? autre ?
 - pour d'autres structures que la mienne : lesquelles et pourquoi ?
- D'après moi, auprès de quels publics ou acteurs pourrait-on trouver des réponses ?
 - Ont-ils quelque chose de particulier ?
- Ai-je connaissance de travaux existants autour de ces enjeux ? Si non, puis-je en rechercher ?
- Ai-je connaissance de structures similaires à la mienne qui se posent les mêmes questions / qui font face aux mêmes enjeux ?
- Ai-je à ma disposition une instance collective (groupe de travail, CA, commission, etc.) avec qui partager mes questionnements et mon envie de co-construire un projet de recherche participative ?
 - Si non, puis-je en créer une ?
- Est-ce que ma structure dispose de moyens humains, financiers et matériels pour s'impliquer dans une démarche de recherche participative ?
- Ma structure a-t-elle l'habitude de s'interroger sur ses pratiques, son projet, sa mission, etc. ?

POUR CHERCHER ET TROUVER DES RESSOURCES SCIENTIFIQUES SUR SON SUJET

- La Vie des idées : <https://laviedesidees.fr/>
→ pour des interviews de chercheurs/ses, des compte-rendus d'ouvrages, des articles autour d'un thème.
- Des bases d'articles scientifiques :
→ pour trouver des articles scientifiques par auteur/trices, disciplines, mots-clés
 - Cairn : <https://www.cairn.info/>
 - Isidore : <https://isidore.science/>
 - Persée : <https://www.persee.fr/>
 - OpenEditions : <https://www.openedition.org/>
- HAL : <https://hal.science/>
→ une plateforme de mise en ligne de travaux et données de la recherche
- Google scholar : <https://scholar.google.com/>
→ un moteur de recherche par mot-clé qui scanne le web à l'affut d'articles, de publications d'auteurs/trices, de citation, etc.
- Sciences Citoyennes : <https://sciencescitoyennes.org/>
→ un site de ressources sur les enjeux et les outils de la recherche participative
- Institut Français du Monde Associatif : <https://institutfrancaisdumondeassociatif.org/>
→ un site de ressources pour les démarches de recherches au sein du monde associatif
- Calenda : <https://calenda.org/>
→ un calendrier dédié aux événements scientifiques en sciences humaines et sociales
- Séminaires BDS 2024 : <https://www.univ-lyon2.fr/sciences-et-societe/boutique-des-sciences/les-seminaires-boutique-des-sciences-%C2%AB-faire-societe-faire-sciences-ensemble-%C2%BB>
→ pour apprendre et échanger autour des liens Sciences-Société
- Theses.fr : <https://theses.fr>
→ un référentiel des thèses en cours et achevées en France à partir d'une recherche thématique par mot-clé
- Les catalogues des bibliothèques universitaires
- Des magasins de médiation scientifiques : *Sciences Humaines, Alternatives Eco*, etc.
- Les anciens projets accompagnés par la BDS : <https://www.univ-lyon2.fr/sciences-et-societe/boutique-des-sciences/tous-nos-projets>

Des programmes de sciences et recherches participatives

Conduite de projet en mode participatif

Certains indicateurs sont spécifiques à l'une des trois phases temporelles, d'autres pouvant être utilisés quel que soit le niveau de mise en œuvre du projet.

Indicateurs

Etape du projet	En amont du projet	En cours de réalisation	Post projet
Mise en œuvre du projet	Les besoins, spécifiquement liés à la participation, sont correctement estimés i/ Besoins en ressources humaines ii/ Besoins techniques (plateforme web, instrument de mesure...) iii/ Besoins en communication	Les ressources financières allouées au projet (y compris demande de financement) et les besoins identifiés sont en adéquation	
Mise en place du protocole de collecte de données / Cohérence entre objectifs scientifiques, données collectées et participation.	Les questions ou problématiques scientifiques auxquelles le projet cherche à répondre sont identifiées. Le protocole de collecte de données pour répondre à la question de recherche posée est défini. Les limites du protocole, risques et manières de les lever sont identifiées.	Pendant le déroulement du projet, des nouveaux besoins, spécifiquement liés à la participation, sont pris en compte financièrement i/ Besoins en ressources humaines ii/ Besoins techniques (plateforme web, instrument de mesure...) iii/ Besoins en communication	

	réseaux de relais, de participant, la formation...) qui devra être développé - a minima - par les coordinateurs pour répondre aux questions et objectifs de recherche, est connu.		
	Le mode ou les modes de recrutement des participants permettent le bon fonctionnement du projet. (Public ciblé et/ou nombre de participants)		
	L'attrait potentiel et la faisabilité du protocole par les futurs participants, sont identifiés. <i>Par exemple, grâce à la mise en place d'une phase de test du protocole.</i>		
		Le protocole est clair et compréhensible par les participants.	
		Le protocole est co-construit avec les participants, chercheurs et/ou partenaires.	
		Dans le cas où des connaissances préalables sont nécessaires pour participer, des outils pédagogiques (dont des formations) sont prévus et/ou conçus.	
Participation : modalités et outils	Possibilité pour les participants d'agir à différentes étapes du processus de recherche <i>Par exemple, construction de la problématique, du protocole, l'analyse de données, la publication des résultats et leurs disséminations ...</i>		
		La gouvernance du projet inclut les parties prenantes.	
		Les savoir-faire et connaissances des contributeurs sont valorisées et intégrées dans le projet. <i>Par exemple possibilité pour un participant de valider les données collectées</i>	
Reconnaissance des contributeurs	Des modalités de valorisation et de reconnaissance de l'engagement des participants / contributeurs sont envisagées et mises en place.		
Accès aux données	Les données produites sont accessibles par les participants et au-delà (science ouverte). Des outils sont à disposition des participants pour qu'ils puissent explorer les données.		
		Le projet prévoit le recueil du consentement éclairé des participants.	
Propriété des données	Les conditions de propriété intellectuelle et de droits d'auteur sont claires pour les chercheurs, partenaires et participants. <i>Par exemple, rédaction d'une charte pour gérer l'accès et l'utilisation des données ou prise en compte des données sensibles et personnelles</i>		

Impacts générés

Certains indicateurs sont spécifiques à l'une des trois phases temporelles, d'autres pouvant être utilisés quel que soit le niveau de mise en œuvre du projet.

Indicateurs

	En amont du projet	En cours de réalisation	Post projet
Sur la production de connaissances scientifiques Est-ce que mon projet produit des données nouvelles pour la science ?	Pertinence du mode participatif	La participation apporte une plus-value au projet par la production de données scientifiques en quantité importante. La participation apporte une plus-value au projet par la production de données scientifiques inaccessibles autrement (savoir, espaces privés...)	
	Lien aux politiques publiques	La participation apporte une plus-value au projet, par la production de données et/ou l'émergence de questionnements inattendus ?	S'il y a lieu, traductions des résultats dans les politiques publiques. <i>Par exemple, en indicateurs pour la gestion ou dans les politiques du patrimoine</i>
	Valorisation scientifique		Le projet génère des publications grand public (hors revues indexées) dans des revues associatives, de sociétés savantes, des collectivités locales etc...
Sur l'éducation, la formation, la montée en compétences	Méthodes	Le projet est basé sur la construction et à la valorisation de nouvelles méthodes pour collecter des données (méthodes adaptées à la participation, méthodes nouvelles dans la discipline).	
	Montée en compétence		Grâce à la participation, les participants acquièrent de nouvelles connaissances sur le sujet du projet.
			Grâce à la participation, les participants acquièrent de nouvelles connaissances sur la démarche scientifique.
Sur la société	Lien avec l'enseignement	Les résultats du projet sont diffusés au public et acteurs concernés par la thématique. Le programme est aussi utilisé comme outil dans le cursus scolaire et/ou universitaire.	
	Engagement des personnes		Le projet motive l'émergence d'autres formes de participation sur le sujet ou d'autres projets de sciences participatives connexes.
	Transition		La participation génère de nouveaux comportements et de nouvelles perceptions vis-à-vis de l'objet étudié chez les personnes impliquées (participants, chercheurs, partenaires).

		L'expérience et les connaissances acquises par la participation renforcent les capacités à agir des participants.
	Relation sociales	Le projet génère des relations sociales au sein du réseau de participants (émergence de communautés).
	Réseau d'acteurs	Le projet génère le développement d'un réseau d'acteurs et ou leur professionnalisation sur le sujet concerné. <i>Par exemple, l'émergence d'une nouvelle association</i>
		Le projet favorise l'émergence de nouveaux métiers et leur professionnalisation.
		Le projet génère de nouvelles collaborations entre le monde académique et non académique.
Sur la recherche		Le projet contribue à faire reconnaître les sciences participatives comme méthode de recherche. <i>Par exemple des publications issues des données du projet</i>
		De nouvelles questions de recherche, co-construites, sont formalisées

A noter :

- Selon les projets, l'utilisation des indicateurs classiques comme le nombre de participants, le nombre de données collectées, ou le nombre de publications peuvent rester utiles à l'évaluation.
- La grille proposée ci-après ne constitue pas une référence figée pour l'évaluation de tout projet relevant des sciences et recherches participatives. En aucun cas on ne peut attendre qu'un projet de science ou recherche participative puisse répondre à l'ensemble des items identifiés. Toute utilisation de ce cadre d'évaluation dans une optique d'exhaustivité serait en opposition avec l'esprit dans lequel cette grille a été construite.

« Réseau Science ensemble (2021), *L'évaluation des sciences et recherches participatives*, Paris, Actes du séminaire du 5 juillet 2021 »
Pour citer ce document

**Retrouvez ce guide
en version
numérique**

https://lstu.fr/o_x9KwKD

**Une question ?
Envie de contribuer
à la réflexion ?
Écrivez-nous !**

aura@lemouvementassociatif.org

**Un guide
proposé
par**

**Le
MOUVEMENT
ASSOCIATIF**
Auvergne-Rhône-Alpes

**Avec
l'appui
de**



**LE DISPOSITIF LOCAL
D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ESS**
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Cofinancé
par l'Union
européenne

PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

BANQUE des
TERRITOIRES

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Le
MOUVEMENT
ASSOCIATIF
Auvergne-Rhône-Alpes

cress
Centre Régional
de Coopération
Entrepreneurs